



Entre **Juine**
et **Renarde**

	DESTINATAIRES	AT	COPIE
	Préfet Région IDF		
	Préfet Paris / SP		
	Directeur de projet		
	Conseiller diplomatique		
	SGAR/SG/DIRCAB/ CHEF CAB		
CABINET	SSA		
	SDU		
	Service du cabinet		
	SRCI		
SGAR	SGAR/Chef Cab		
	Adj SGAR PPP		
	Adj SGAR PMM		
	Chargés de Mission	X	S. M. H. E. S.
	DRRT/DRDFE/MI		
	SC / SPMI / SAE		
SG	SRIAS		
	SG/Chef Cab		
	MAJ		
	DMA		
	Services Déconcentrés		
	D. M. E. E.		

ARRIVÉE - COURRIER
29 DEC. 2017
DIRECTION

17 12 482

PREFECTURE DE LA REGION D'ILE DE FRANCE
PREFECTURE DE PARIS

26 DEC. 2017
201715089
SECTION COURRIER



M. Michel CADOT
Préfet de la Région Ile de France
Préfecture de la Région Ile de France
5 rue Leblanc
75015 PARIS

- ERIC
- EC, DG
- ELB
- JLC
- PF

Etréchy, le 22/12/2017

Objet : Lancement PCAET du territoire Entre Juine et Renarde



Monsieur le Préfet,

SERVICE ENERGIE CLIMAT VEHICULES
Pôle Énergie
Courrier arrivé le
05 JAN. 2018

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de notre territoire Entre Juine et Renarde a été lancé le 14 décembre dernier. Conformément au Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial, nous vous informons de ses modalités d'élaboration et de concertation.

La Communauté de Communes Entre Juine et Renarde sera accompagnée pour la réalisation de cette étude par la société AD3E Conseil, 2 bis boulevard de la Paix, 13640 La Roque d'Antheron. La méthodologie adoptée est décomposée en 5 étapes principales, répondant aux exigences de l'article R-229-51 du Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 : lancement et sensibilisation, réalisation d'un diagnostic territorial, définition d'une stratégie territoriale, élaboration d'un programme d'actions. La CCEJR veillera par ailleurs à acquérir les outils et compétences nécessaires qui lui permettront d'être autonome pour le suivi et l'évaluation de ce projet.

En termes de concertation, une animation sera menée tout au long du projet, dès la phase initiale avec la réalisation d'une cartographie des acteurs à mobiliser, ainsi qu'une

sensibilisation des acteurs internes (élus, agents), puis au cours des étapes suivantes, avec l'implication des différents partenaires et le partage des résultats obtenus de façon régulière.

Nous comptons sur votre participation dans l'élaboration de ce projet que nous souhaitons ambitieux mais réaliste, et qui contribuera -à l'échelle de notre territoire- à la maîtrise de l'énergie et l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Vous trouverez jointe à ce courrier l'offre du bureau d'études AD3E Conseil.

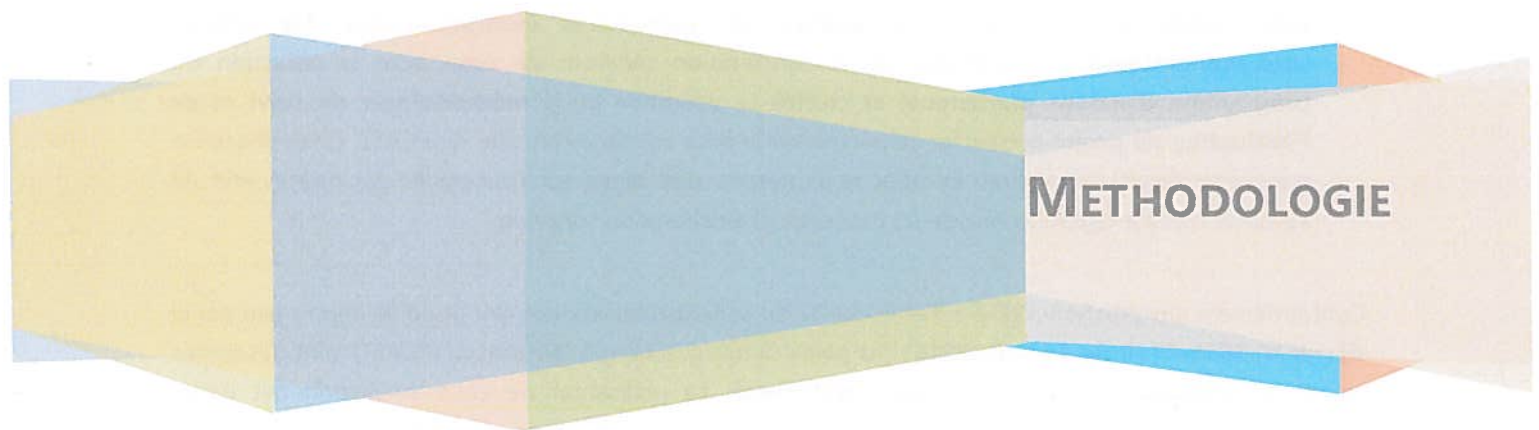
Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Jean-Marc FOUCHER



Copie : Préfet de la Région Ile de France
Préfète de l'Essonne
Présidente du conseil régional d'Ile de France
Président du conseil départemental de l'Essonne
Maires des 16 communes de la CCEJR
Président de la CCI de l'Essonne
Président de la CMA de l'Essonne
Président de la CA d'Ile de France
Représentants d'ENEDIS, de la SICAE, de Direct Energie, de RTE, de GrDF

Partie "Méthodologie" de l'offre de la société AD3E Conseil



PRESENTATION DE LA METHODE DE TRAVAIL ENVISAGEE

1. Description du projet

La démarche Plan Climat Air Energie Territorial se construit en **3 phases** :

- La 1^{ère} phase vise à consolider **l'état des lieux** technique, économique et politique de l'activité de l'administration et de son territoire au regard des enjeux énergétiques et climatiques
- La **stratégie territoriale** doit traduire, sur la base des chiffres clés issus des études et des **scénarii de prospective d'évolution**, les engagements sectoriels sur lesquels la communauté de communes Val de Cher souhaite s'orienter (en cohérence avec les politiques en cours).
- Cette stratégie doit permettre d'orienter les réflexions et les débats au cours du **processus de concertation**, avec **les élus, les agents, les partenaires institutionnelles, les acteurs socioéconomiques**. Les éléments de la concertation serviront de base pour la rédaction du **programme d'actions pluriannuel et chiffré**. La définition de la **méthodologie du suivi et de l'évaluation du projet** permettra de pérenniser la mise en place concrète du PCAET. Cette phase est transverse durant la mission. En effet nous posons des jalons sur l'ensemble des phases afin de s'assurer d'une intégration réussie du processus d'amélioration continue.

Conformément aux articles L.122-4 à 5 et R.122-17 du code de l'environnement (modifié depuis peu par le **décret n° 2016-1110 du 11 août 2016**), les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) sont désormais soumis à **évaluation environnementale stratégique**. La réalisation de cette évaluation fait partie intégrante de la démarche d'élaboration du PCAET. A ce titre, nous intégrons cette prestation : elle s'articule directement avec les étapes d'élaboration du PCAET.

2. Gouvernance et pilotage du projet

L'élaboration d'un PCAET nécessite une gouvernance structurée afin d'assurer la bonne réalisation de la mission. De plus, elle doit permettre à la fois une montée en connaissance et en compétences des principaux acteurs concernés mais aussi doit rendre efficace la prise de décision en vue d'une validation finale de la démarche.

Nous vous proposons ici une gouvernance type qui pourra évoluer en fonction des instances/ groupes d'ores et déjà existants.

⇒ Equipe projet

Mme Claire BIERME, Chargée de mission Aménagement du territoire et Développement Durable est en charge du suivi et de la coordination de la mission. Elle assure l'organisation et l'animation du projet et est l'interface entre les instances décisionnaires et les référents de collectivités. Elle pourra s'appuyer sur les personnes et services référents nécessaires au suivi régulier du projet qui constitueront **l'équipe projet**.

Ils seront notre porte d'entrée pour intégrer aux mieux les spécificités de fonctionnement de la collectivité ainsi que de son territoire (connexion avec les personnes ressources et des partenaires territoriaux, vision transversale du fonctionnement de l'administration,...).

⇒ **Comité technique (CoTech)**

Cette instance apporte la connaissance technique et politique nécessaire à la cohérence du projet. Elle assure le suivi et la validation méthodologique et technique du projet et exprime les besoins spécifiques du territoire et des collectivités. Ce comité sera garant de l'orientation et de la validation opérationnelle des étapes successives du projet. Il prépare l'ensemble des éléments qui seront portés à validation du Comité de pilotage.

Ce comité technique se composera à minima du référent interne, des représentants de la direction des services (à minima les plus impactés/ engagés dans la démarche), des référents de chaque collectivité et des principaux partenaires locaux techniques et financiers (les invitations pourront varier en fonction des thématiques et des problématiques soulevées)

⇒ **Comité de Pilotage (Copil)**

Le Comité de pilotage assure le suivi et la validation stratégique de la mission d'étude ainsi que la cohérence politique avec le projet de développement du territoire. Il se compose généralement des élus référents.

Cette instance et ces représentants porte le projet auprès des instances décisionnaires : conseil communautaire/ bureau des maires

⇒ **Instances de travail et de concertation**

○ **Référents internes des services**

Nous identifierons à minima 1 **référént** dans chaque service. Ce référent aura pour rôle de nous aider lors de phase de collecte de données mais aussi de participer activement dans la structuration de PCAET. Il pourra être sollicité lors d'entretiens techniques propre à son service/ activité, mais aussi lors de groupe de travail sur des problématiques impactant leur service

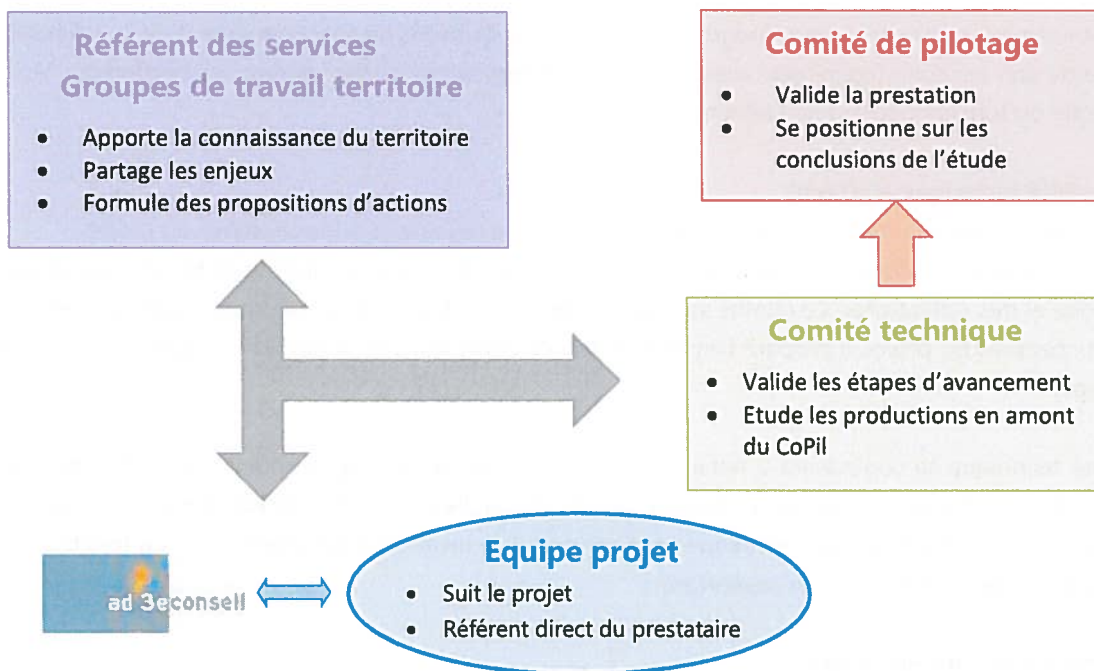
○ **Groupes de travail « Territoire »**

Des **groupes de travail** « Territoire » pourront être formés sur la base de la cartographie d'actions identifiés : partenaires de la collectivité, acteurs institutionnels et socioéconomiques clés.

La mobilisation des partenaires tout au long de la démarche sera réfléchié dans la perspective de la création d'un **Club Climat**

La proposition de création et de participation à une telle instance sera explicitée dès le lancement de la mission afin de commencer à mobiliser les différents partenaires dans ce projet.

Schéma des instances de pilotage et de gouvernance



3. Rôle du prestataire

- > AD3E est intervenu sur une grande variété de situation et d'organisation menant à la construction de préconisations d'actions réalistes pour améliorer/optimiser :
 - L'impact des émissions des polluants du territoire
 - Les enjeux énergétiques d'un territoire (consommation sectorielle et production)
 - Le développement des énergies renouvelables
 - La dépendance énergétique du territoire
 - La cohésion interne en mobilisant l'ensemble des acteurs internes et externes
 - L'acceptation du projet et des enjeux énergie climat par une communication pédagogique et ciblée en fonction du public rencontré
 - L'anticipation des risques législatifs en la matière
 Il a ainsi pu mettre en place et éprouvé les **outils de gestion** de ce type de projet : planning, tableau d'avancement de collecte, réunion de suivi équipe projet, ...
- > AD3E prendra en charge **l'organisation du pilotage** de l'étude en étroite collaboration avec le pilote du projet. Il s'agira de proposer l'ensemble des éléments techniques nécessaires à la tenue des réunions, de la collecte de données à la structuration des pistes d'actions.
- > Les rencontres ont lieu dans les locaux de la Commuante de communes et selon les dates déterminées avec le référent interne et les instances de pilotage. Notre intervention nécessitera une forte corrélation entre nos consultants et les différents représentants des organismes qui seront sollicités. Nous préparons les supports de chaque réunion (PowerPoint). Nous animons les réunions et rédigeons les ordres du jour et les comptes rendus avec relevé de décision.

- > Nous entrons directement en contact avec les personnes détentrice de données territoire afin de faciliter la collecte et de minimiser leur temps d'intervention
- > Nous travaillerons au sein d'une équipe de consultants habituée à travailler ensemble pour faciliter la coordination des études menées et permettre si besoins les échanges d'éléments techniques.
- > La mission sera conduite, du début à la fin, par la même équipe.
- > Nous nous attacherons à prendre en considération les éléments techniques et méthodologiques contenus dans le **décret n°2016-846 du 28 juin 2016 relatif à l'élaboration de PCAET** et l'arrêté du 05 août 2016 afin de répondre au plus près des attentes de l'Etat en la matière (par l'intermédiaire du correspondant DREAL et ADEME local notamment). Nous restons en veille sur les évolutions réglementaires relative à la loi de transition énergétique notamment.

4. Calendrier prévisionnel

Il s'agit ici d'un calendrier prévisionnel dans le cadre d'une prestation globale.

Le délai d'exécution est estimé à **14** mois avec une date de démarrage prévisionnelle fin novembre

Nous attirons votre attention sur la considération les délais de l'avis des différentes autorités à savoir :

- Avis à l'Autorité environnementale : 3 mois
- Consultation publique : 30 jours
- Avis du préfet de Région et du président du Conseil régional : 2 mois

Il sera primordial de valider le calendrier dès le lancement et positionnant notamment les dates des commissions et des bureaux de validation ainsi que de principaux évènements de concertation pour se prémunir de tout glissement de calendrier et d'anticiper les échelons de la communication associée.

Elaboration du PCAET CC Entre Juine et Renarde	déc-17	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19
Phase 0 Préfiguration														
Cadrage														
1 Réunion CoTech														
Reunion lancement Comité de pilotage														
Organisation de la concertation														
Plan de sensibilisation concertation														
Profil acteur-action														
Sensibilisation des acteurs														
Session sensibil Elus														
Session Sensib agents														
Forum Lancement														
Phase 1 Diagnostics														
Compilation des données territoire														
Analyse bibliographique														
Compilation des données existantes														
Formation référent PCAET														
Entretiens semi directifs (10-15)														
1 Réunion intermédiaire Equipe projet														
Traitement et analyse des données territoriales														
Consommation d'énergie														
Estimation GES et potentiel de réduction														
Estimation de la séquestration carbone														
Analyse et potentiel de réduction air														
Enjeux et développement des réseaux														
Potential de développement EnR														
Analyse de la vulnérabilité CC														
Rapport et restitutions														
1 Réunion CoTech														
Rapport Diagnostic														
1 Réunion restitution COPIL														
Synthese diagnostic														
Phase 2- Stratégie territoriale														
Elaboration des scénarii														

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19
Réalisation des scénarii- orientations													
Partage du diagnostic et hiérarchisation des enjeux													
Forum Café interne													
Ateliers thématiques (4)													
Définition de la stratégie													
Réunion travail Cotech orientations													
Séminaire Stratégie													
Structuration de la stratégie													
Synthèse stratégie													
Phase 3- Programme d'actions													
Co construction PA													
Ateliers techniques internes													
Ateliers thématiques (5)													
Livre Blanc de la concertation													
Formalisation du plan d'actions													
Structuration du pré programme d'actions													
1 Réunion travail Equipe projet/CoTech													
1 réunion validation CoPil													
Accompagnement fiches action													
Outils de suivi et d'évaluation													
Réunion travail Equipe projet													
Personnalisation outil de suivi/évaluation													
Construction du protocole interne													
Rapport et restitution													
Rédaction Rapport final+ synthèses													
1 Réunion restitution CoTech													
1 Restitution CoPil													
Phase 4 - Evaluation Environnementale Stratégique													
Description de l'état initial													
Etude des incidences potentielles													
Propositions d'amélioration													
Rédaction du rapport													
1 Restitution CoPil													
Saisine Autorité Environnementale													

PHASE 0 : LANCEMENT ET SENSIBILISATION

OBJECTIFS Phase 0	Valider la méthodologie et l'organisation globale de la mission	
	Identification et sensibilisation des acteurs interne et du territoire à impliquer dans la démarche	
	Définir le déploiement de la concertation et de la communication autour de la démarche	
REUNIONS / TEMPS FORTS :	PRINCIPAUX LIVRABLES :	DELAI
<ul style="list-style-type: none"> • 1 réunion de démarrage CoTech • 1 réunion de lancement CoPil • 1 rencontre service Communication • 1 session sensible élus (visite site) • 1 session Agent • 1 réunion lancement grand public 	<ul style="list-style-type: none"> • Support et comptes rendus des réunions • 1 feuille de route ajustée de la démarche PCAET • Cartographie des acteurs • 1 plan de concertation/ communication • Supports de sensibilisation • Trame d'animation du forum de lancement 	Délai : 2mois

1. Cadrage de la mission

Dès la notification du marché, une **réunion de cadrage** est organisée dans vos locaux avec **le comité technique**.

Nous sommes disponible semaine 34 du lundi au vendredi sans contrainte horaire.

Cette réunion doit nous permettre de présenter l'équipe et d'échanger sur le contexte et la démarche, les modalités de fonctionnement de l'administration, ses spécificités et les relations avec ses partenaires. Nous serons ainsi à même, si besoin, d'ajuster au mieux les détails de notre intervention.

Nous profitons de cette rencontre pour collecter les premiers documents dont dispose la communauté de commune et pour valider la date de la tenue du **comité de pilotage**. Lors de notre rencontre avec cette instance nous aborderons les points suivants :

- Sensibiliser aux enjeux à la fois globaux et locaux de la transition énergétique et écologique
- Valider les enjeux et des objectifs de la mission (politique, stratégique,...)
- Présentation des éléments règlementaires associés à l'exercice d'un PCAET
- Valider la gouvernance du projet (composition du comité de pilotage, groupe de travail,...)
- Echanger sur les modalités de la mobilisation et de concertation tant interne qu'externe
- Valider une première feuille de route et répartition des tâches

❖ Point méthodologique :

Pour chaque réunion, nous préparerons les supports nécessaires (diaporamas, rapports, notes) et les transmettons au minimum quatre jours avant leur tenue. Nous en rédigerons les comptes rendus, transmis au maître d'ouvrage suivant à la réunion.

Ce mode de fonctionnement assure la diffusion et une validation des informations à toutes les personnes concernées (notamment membres du pilotage).

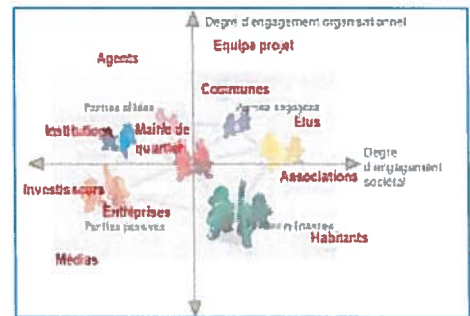
2. Cartographie des acteurs à mobiliser

Cette étape commence dès le lancement et sera poursuivie également lors des différentes phases de concertation.

A l'issue de cette réunion, nous souhaitons effectuer une réunion avec l'équipe projet et le service communication enfin de commencer à rédiger le **plan de communication et de concertation**. L'objectif est de retranscrire le périmètre d'investigation en d'identifiant les cibles (agents, élus, partenaires, grand public), les objectifs de la communication auprès de ces cibles ainsi que les vecteurs dont nous disposons pour relayer les informations.

Nous pourrions ainsi compléter la **cartographie des acteurs** qui sera très utile pour alimenter les groupes travail.

Nous recherchons dans la réalisation de cette cartographie à définir le réseau de personnes impliquées directement ou indirectement dans ces thématiques, au plus près de la réalité de terrain. Cette identification se commencera dès le lancement du projet et sera complété au fur et à mesure.



Le document « **Profil Acteurs/Actions** » permettra de situer les initiatives d'atténuation et d'adaptions aux changements climatiques engagés sur le territoire.

Exemple de tableau de synthèse profil acteurs/actions

Structures	Contact privilégié Nom, Prénom	Fonction	Coordonnées	Description actions/ initiatives				
					Mécanisme	Economique	Eng	Adaptation
ADENE Bourgogne	DUMATRE Franck	Coordinateur Villes et Territoire	franck.dumatre@adene.fr 03 83 74 16 00	L'accompagnement des entreprises sur l'éco-conception, l'emballage intelligent, les économies d'énergie dans le cadre du réseau Package In Bourgogne (entreprises de la filière emballage et conditionnement)	x	x	x	x
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse,	PELTE Thomas	Responsable Plan d'adaptation de bassin	thomas.pelte@auv.fr	Depuis mai 2018, « formation-action » sur la prévention des déchets à destination des PME-PMI l'état initial, diagnostics, conseils en matière de gestion de déchets délégués par un expert. Les leviers éco-conception et achats responsables sont notamment envisagés				
Air Bourgogne - Atmos'air			air@air-bourgogne.fr	Accompagnement et appui technique et financier pour l'innovation dans l'entreprise innov'can est un outil qui a été développé par les CCI de Bourgogne. De façon interactive et ludique, il permet d'avoir un entretien approfondi sur les mécanismes de l'innovation et d'identifier des axes de progrès facilement accessibles pour votre entreprise		x	x	x
Alterre Bourgogne	TROUX Aurélien	Chargé de mission Territoires	a.troux@alterre-bourgogne.org	Le programme départemental "Bois-énergie" a été renforcé en 2007 avec la mise en oeuvre d'une mission d'animation sur le Bois-énergie dans le cadre d'un partenariat avec l'Office National des Forêts, afin de faciliter et de faire émerger des projets de chaufferies bois automatisées dans le département				
Alterre Bourgogne	REPELIN Pascale	Chargée de mission observation, évaluation	p.repin@alterre-bourgogne.org	Cette mission vise à promouvoir et à développer le Bois-énergie par : 1. La mise en place d'action de sensibilisation, d'information par l'organisation de réunions d'informations ciblées		x	x	
Alterre Bourgogne	TOUSSAINT Hélène		h.toussaint@alterre-bourgogne.org	Projets en cours (chaufferies en bois) : Ausonne, Bellevue, Châtillon-sur-Seine, Gerland, Ivery-en-Montagne, Meloisey				x
BIVB (Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne)	BARNIER Camille	Responsable Tourisme Viticole	camille.barnier@bivb.com	Création d'un point info installation (PII). Le PII est un lieu d'accueil de tous les porteurs de projet de création / reprise d'entreprise agricole. Chaque année, 600 porteurs de projet de moins de 50 ans bénéficient de leur projet de création/reprise d'entreprise.	x			

D'autres part, les thématiques d'étude sont attribuées à chaque structure/ personnes ressources afin de faciliter leur identification lors de la mise en place de la concertation notamment.

3. Plan de concertation- communication

A l'issue de cette réunion, nous souhaitons effectuer une réunion avec l'équipe projet et le **service communication** enfin de commencer à rédiger le **plan de communication et de concertation**. L'objectif est de retranscrire le périmètre d'investigation en identifiant les cibles (agents, élus, partenaires, grand public), les objectifs de la communication auprès de ces cibles ainsi que les vecteurs dont nous disposons pour relayer les informations. Nous échangerons sur :

- Le retour d'expérience sur ce qui marche sur le territoire et les écueils à éviter
- L'utilisation d'un éventail large de supports, des plus classiques (questionnaires, réunions publiques, ateliers, forum) aux plus originaux (balade urbaine, forum ouvert, questionnaire spatialisé, café-débat...)

Une première identification des moyens et outils mobilisables sera effectuée en amont par l'équipe projet dès le lancement de la mission.

Il s'agit d'identifier les ressources humaines, financières et techniques spécifiques, d'identifier les caractéristiques particulières de la collectivité et de son fonctionnement mais également d'appréhender l'organisation possible de la future concertation et communication. Da là nous serons à mener de répartir les rôles en fonction des formes d'animation choisie et de la volonté de la collectivité.

Le plan de participation et de concertation sera décliné comme suit :

- Les objectifs de la concertation
- Les cibles et parties prenantes (cartographie commentée)
- Le positionnement stratégique par cible avec :
 - Le type d'évènement ou support visé
 - Les techniques d'animation envisagées
 - Le calendrier de programmation
 - Le public cible
 - Le ou les sujets/thématiques traités
 - Le ou les messages à faire passer
 - Les partenaires à mobiliser
 - Les moyens techniques et financiers à mobiliser
 - Les modalités et la logistique des évènements (durée, lieu et matériels, ...)

Extraits de plan de concertation

PLANNING DE CONCERTATION EXTERNE

Date	Cibles	Messages-Objectifs	Contenus	Communication associées	Moyens et fréquences	Responsable	Partenaires
Avril 2013	Partenaires Partenaires	Informel Séminaire Atelier Conseil	Mode : Stand d'information et de consultation ; présentation Acacia 21 et diffusion du questionnaire Dossier : Présentation de la démarche, cartographie locale et international. Ataca 21 voir Mise à jour : pendant les événements de la SCD	Avant : diffusion de la communication ciblée pour la SCD Pendant : Plan mis à disposition sur le stand Après : restitution du questionnaire et le site internet	Stand Flyer Questionnaire — 1 fois	Chargé de mission	• Organismes SCD
Avril 2013	Tous	Informel	Mode : Participation « libre » Dossier : Mise à disposition d'une personne ressource en matière de réponse aux questions relatives à l'Acacia 21 (contact mail et téléphone + possibilité de rendez-vous sur certains points particuliers) Lieu et durée : en ville tout au long de la démarche	Site et le site internet Communication des coordonnées à chaque événement de l'Acacia 21 Contact dans le journal municipal	Adresse mail dédié Signe numérique dédié Lieu d'accueil	Chargé de mission	• Ecole technique
Avril - mai 2013	Magasins (1000 questionnaires envoyés par CD Réponse)	Conseil	Mode : Questionnaire papier : remplissage sur magasins, vente, table et stand barrière Dossier : Questionnaire et livret de la table VNU Site : site internet - table de quartier - stand A3 Durée : 1 nuit de diffusion 1 nuit de réception	Pendant : mise en ligne et à disposition dans les tables de quartier Matin pour internet de sa présence Nuit en page d'accueil du site internet Retour sur les résultats suite Ataca 21 CP des résultats sur internet et dans les tables de quartier	Flyer Questionnaire en ligne — 1 fois	Chargé de mission conception, édition, impression, restituer	• AD3E : conception des questionnaires et analyse des résultats • Magasin de quartier (édition et réception)
Avril - Mai 2013	Magasin de quartier (10 à 20 magasins)	Partenaires à démarche Magasin	Mode : Réunions d'échanges Dossier : Présentation de la démarche des ateliers et des objectifs Table de quartier : dans les tables de quartier - atelier, liv —	Avant : Demande de créneau basée à la table de quartier Communication sur la table de quartier	Présentation Flyer — 1 fois par matin	Chargé de mission Lieu de quartier	• Lieu de quartier : participation à la réunion • Magasin de quartier : communication

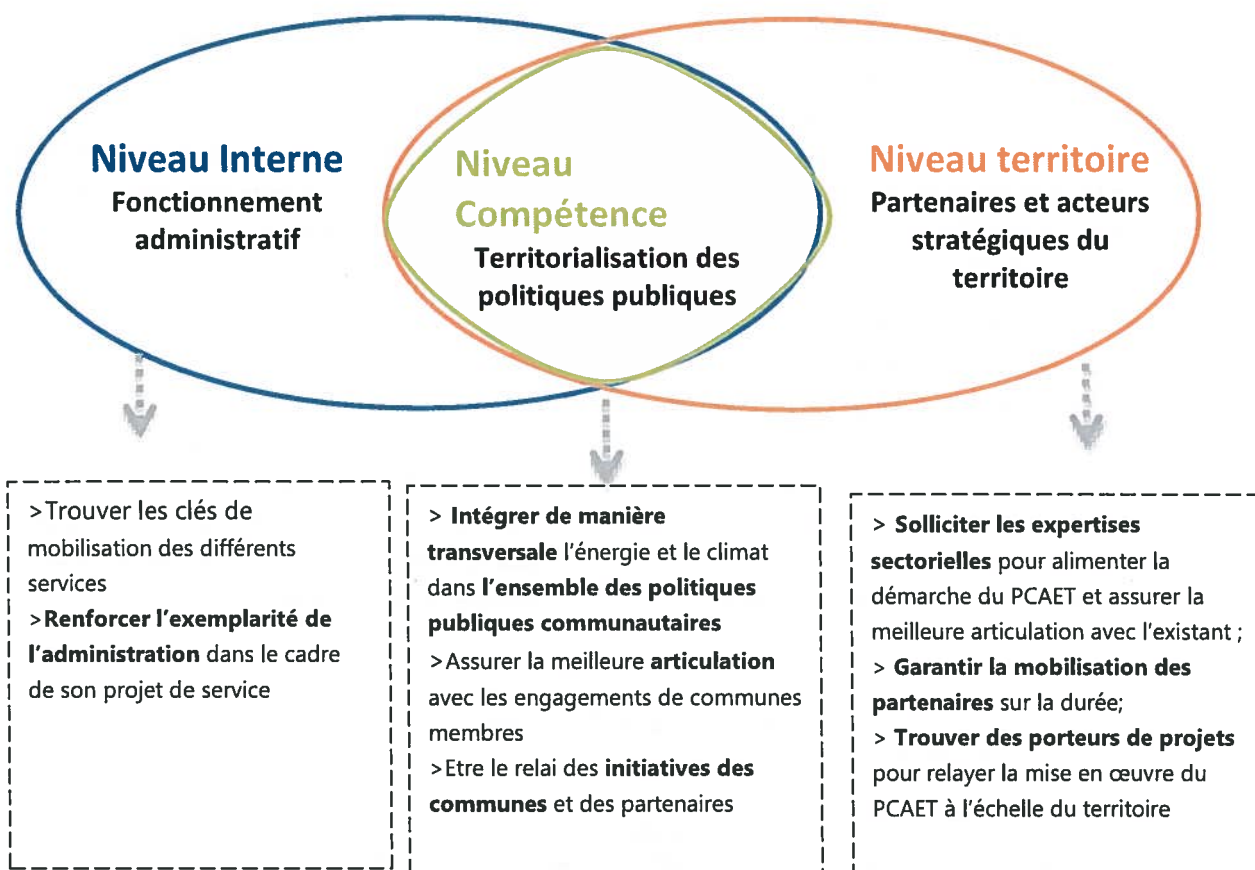
Ainsi, nous dressons un planning sur la durée de l'étude qui nous permettra d'anticiper les principales phases de communication :

- Information (internet/magasin/ papier ?) en fin de chaque étape
- Lancement des différents évènements de concertation : courrier d'invitation aux personnes ressources clés, affichage, ...

Des exemples de supports de communications sont présentés en annexe

4. Méthodologie de la concertation

La mobilisation et la participation à l'élaboration du PCAET devra se jouer sur 3 échelles :



Pour parvenir à ces objectifs, nous disposons d'un large panel d'outils et de méthodes éprouvées au cours de nos différentes missions :

METHODES ET MODALITES PROPOSEES	OUTILS D'ANIMATION POUVANT ETRE DEPLOYES
<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation/ sensibilisation/ information <ul style="list-style-type: none"> - Support de vulgarisation (magasine, site internet) - Plénière - Expositions, projection film, ... • La consultation : <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens semi-directifs - Questionnaires, sondages via site internet/intranet, boites à idées • La concertation : <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers thématiques - Forums Débat - Groupes de travail - Forum Ouvert 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode du Méta-plan • Forum ouvert • Carte mentale • Matrices AFOM • Méthode des Focus Groupes • Mise en situation- Théâtre forum • Atelier en ruche - Barcamp • Conférence de citoyen • Café du Monde

5. Outils et supports de communication mobilisés

Pour mobiliser et sensibiliser les acteurs aux enjeux énergie air climat, nous proposons différents leviers au travers notamment :

- D'une remontée d'information régulière sur l'avancée du projet
- Une communication régulière sur les résultats des différentes phases d'élaboration du PCAET
- De différents temps d'échange et de partage « physique »

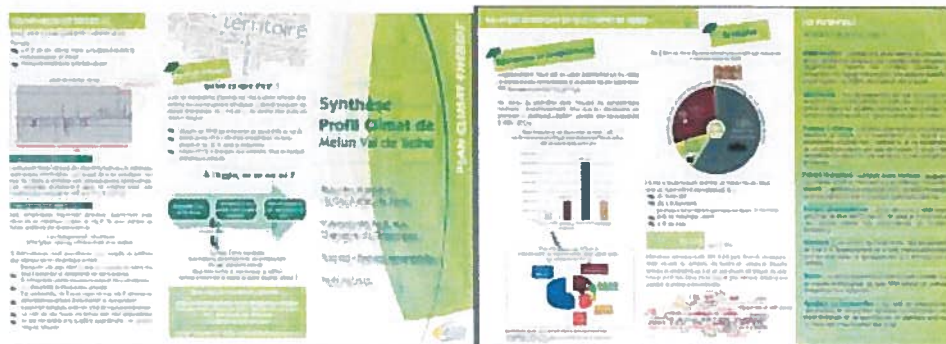
Cette concertation est calée sur le calendrier d'élaboration ainsi que sur les différents temps de concertation. Ainsi un planning précis et couvrant l'ensemble de la mission est élaboré dans le plan de communication et nous permet d'anticiper les principales phases de communication.

Les outils de communication seront déployés à différents niveau :

- Visuel d'identification de la démarche : il s'agira de définir une charte graphique et de choisir (voir créer) un logo/image qui sera systématiquement associée au PCAET
- Information en fin de chaque étape : il s'agit l'article de vulgarisation décrivant l'avancée de la mission en fin de chaque étape. Les supports mobilisés peuvent être variés :
 - o Magasine de la communauté de communes
 - o Site internet
 - o Réseau sociaux
- Lancement des différents évènements de concertation :
 - o courrier d'invitation aux personnes ressource ;
 - o Affichage papier
 - o Réseau sociaux
- Mise en avance des initiatives et des retours d'expérience locales
 - o Plénière
 - o Visite de site
 - o Site interne

Des exemples de supports de communications sont présentés en annexe

Exemple de synthèse profil climat



6. Sensibilisation des parties prenantes

Un facteur de réussite d'une démarche PCAET est sa compréhension et son appropriation de principaux acteurs locaux de la Communauté de communes qui en seront les principaux ambassadeurs.

Pour mobiliser et sensibiliser les acteurs aux enjeux énergie air climat, nous proposons différents leviers au travers notamment :

- D'une communication transparente sur les différentes phases d'élaboration du PCAET
- De différents temps d'information et de partage « physique »

6.1. Sensibilisation des élus

Nous avons bien pris en compte le fait que les plupart des élus intercommunautaire aient déjà été sensibilisé aux enjeux énergie- climat. L'objectif est donc de cibler les élus communaux.

Pour cela nous proposons de réaliser une sensibilisation par exemple sous forme de **visite de site**. L'objectif est d'identifier un site exemplaire sur le territoire et d'y organiser une visite (par exemple sur une action TEPCV de Bouray sur juine

Elle sera l'occasion de montrer très concrètement les enjeux d'un PCAET tant en termes environnementale mais aussi et surtout sociale et économique

6.2. Sensibilisation des agents

L'objectif de la sensibilisation est de mobiliser tous les agents qui interviendront à différents niveaux dans la réalisation du bilan des émissions de GES, que ce soit pour la collecte des données, la circulation de l'information, l'élaboration d'actions à mettre en œuvre, la prise de décisions ou la diffusion de l'étude.

Nous proposons d'intervenir durant **1 session au siège de la communauté de communes** sur un format de 1h30 à 2h avec le programme suivant :



PARTIE 1

- Enjeux climatiques et énergétiques
 - Les Gaz à effet de serre
- Changement climatique - causes et conséquences
 - Situation nationale et locale : orientations et objectifs
- La politique climat air énergie mis en oeuvre au niveau du territoire



PARTIE 2

- Qu'est qu'un PCAET
 - Le rôle de chacun
- Les leviers d'actions et retours sur expérience
- Questions /réponses

6.3. Sensibilisation de acteurs locaux

Nous préconisons d'organiser un « **Forum Transition énergétique** », véritable forum de lancement du PCAET à destination du grand public. En vue de rendre ce forum le plus instructif et le plus participatif possible, nous préconisons de l'organiser à l'issue de l'élaboration d'un premier pré diagnostic. En effet, il nous semble tout à fait pertinent de pouvoir y présenter les premiers constats locaux chiffrés issus des étapes d'analyse documentaires du diagnostic et d'en profiter pour en faire un réel temps de partage avec les participants (plus qu'un simple temps d'information institutionnel).

D'autre part cet évènement peut également être agrémenté d'expositions, des ^prise de paroles d'expert et de retour d'expérience de partenaires (PNR Gâtinais, ..)

PHASE 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL

OBJECTIFS Phase 1	Consolider les données /études territoriales existantes et apporter une analyse technique Identifier finement les enjeux énergétiques, sanitaires et climatiques intrinsèques aux compétences communautaires ainsi que les leviers d'actions dont la collectivité dispose. <i>Une attention particulière sera portée sur la représentation de ces éléments d'aide à la décision et de concertation avec une mise en forme schématique et cartographique</i>	
REUNIONS / TEMPS FORTS :	PRINCIPAUX LIVRABLES :	DELAI
<ul style="list-style-type: none"> • 5 à 8 entretiens internes • 10 à 15 entretiens partenaires • 1 session de formation aux outils • 1 réunion intermédiaire EP • 1 réunion de restitution CoTech • 1 réunion de restitution CoPil 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 tableur de compilation des données territoriales par domaine d'investigation • Trames et comptes rendus des entretiens • Partie Diagnostic du rapport global • 1 synthèse communicante à destination des élus et des partenaires 	Délai : 5 mois

1. Champs d'investigation et d'analyse territoriale

Pour dresser cet **état de lieux initial complet**, reprenant point par point les exigences du décret n°2016-846, nous nous baserons sur les différentes études et données existantes.

Nous avons bien noté que vous disposez d'ores et déjà d'un diagnostic élaboré en 2012 sur une partie des éléments réglementaire (GES, énergie, vulnérabilité, ..). Nous repartirons de ces éléments afin de les mettre à jour.

Nous appréhendons toujours la réalisation de ces différentes études aux deux niveaux d'intervention :

- **Un niveau technique** pour lequel nous déployons toute notre expertise et notre connaissance des thématiques énergie- air- climat **pour collecter et traiter des informations brutes** sur les différents domaines règlementaires : émissions GES et polluants atmosphériques, consommation et production d'énergie d'un territoire, potentiel de développement de EnR, séquestration carbone, vulnérabilité d'un territoire au changement climatique et pour l'ensemble de ces thématiques. L'objectif est de cibler les éléments clés parlants qui nous permettront de présenter concrètement l'état du territoire en la matière
- Un **niveau analytique** pour lequel nous mettons en perspective les données brutes dans le contexte du territoire. Cette mise en perspective se traduit notamment via la **cartographie des acteurs du territoire** et leur rencontre et le **profil des actions menées** sur le territoire ou en cours répondant aux enjeux énergie- air – climat

La consolidation du Profil Energie Air Climat sera effectuée sur la base d'un fond documentaire :

- Documents de programmation de la Communauté de communes : *SCOT PLH, PDU, Territoires lauréat TEPCV,*

- Documents et études menées à des échelles supra territoriales : *SRCAE Ile de France, les SCoT, Agenda(s) 21, Programme des Territoires lauréat TEPCV,...*
- Données disponibles auprès des partenaires et instances compétentes : *données Météo France, données statistiques INSEE et SoES, le ROSE, AirParif, Agence de l'Eau, ONF, CRPF*

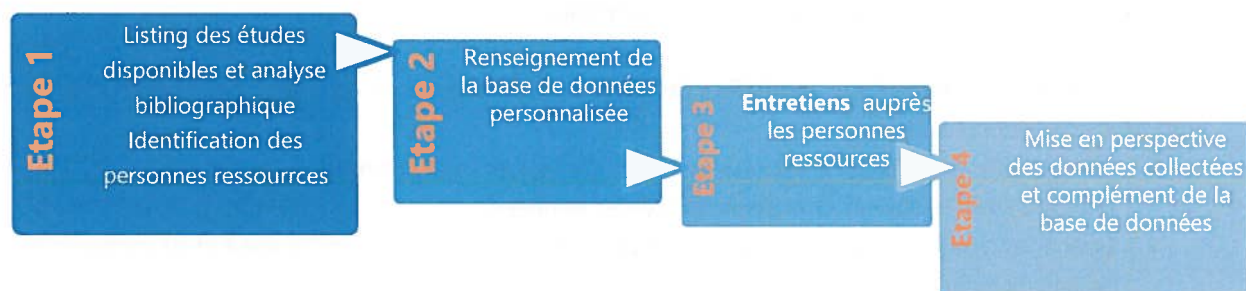
En premier lieu, l'équipe projet nous tiendra informés de toutes les études et projets, publics ou privés, réalisés, en cours de réalisation ou envisagés sur son territoire et ayant une incidence sur la réflexion engagée. Cette bibliographie sera complétée notamment lors des entretiens prévus avec les services et les partenaires du territoire.

2. Organisation de la collecte de données territoriales

La collecte et la compilation des données est assurée par les consultants AD3E. Le bilan des connaissances et des ressources disponibles par secteurs sera réalisé dès la réunion de cadrage et complété au fur et à mesure des rencontres, entretiens, ...

En collaboration avec l'équipe projet et les référents de collecte, il s'agit pour nous de construire l'état de lieu selon le mode opératoire générique suivant :

MODE OPERATOIRE DE LA COLLECTE

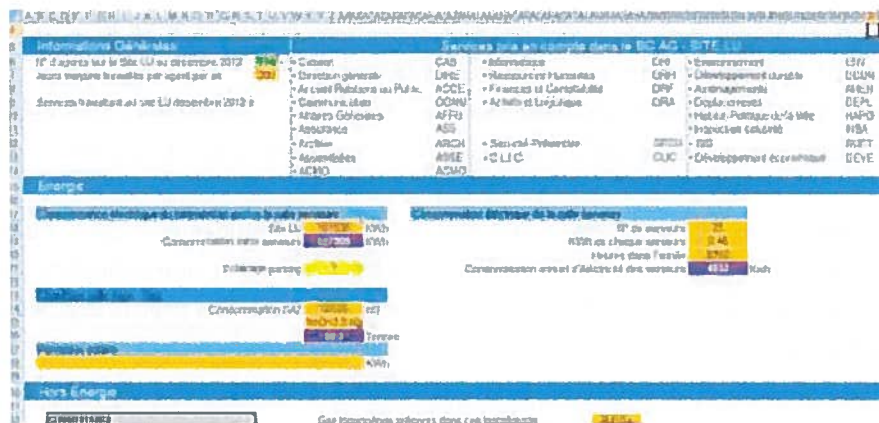


Nous intégrons les données collectées dans une **base de données sous Excel** déclinées suivant les grandes thématiques à traiter : consommation d'énergie, GES, énergie renouvelable et de récupération (EnR&R), séquestration, réseaux d'énergie, Air, Vulnérabilité climatique.

Cette base est alimentée au fur et à mesure. Aussi, pour chaque donnée renseignée, la **source et les éventuelles hypothèses posées** sont renseignées. Ce travail permet de retrouver aisément la provenance de la donnée lors d'une **mise à jour des données** pour le suivi et l'évaluation.

A noter que nous prévoyons une **session de formation dédiée aux référents** pour la mise en main de ces outils.

Exemple de support Excel de collecte



A noter que nous mettons également en place des outils complémentaires développés par nos soins. Ils nous permettent d'aller plus loin dans le traitement de certains secteurs comme les gaz à effet de serre (GES) et des EnR&R notamment.

Autant que faire se peut, nous essayerons de détailler chaque donnée à une échelle intercommunale voire communes. Cela peut s'avérer opportun notamment pour **la mise en lumière des données sous forme cartographique**.

Au-delà, des données « brutes » extraites des études existantes ou disponibles, nous cherchons à les mettre en perspective vis à vis des spécificités de chaque territoire.

Nous organisons des **entretiens semi-directifs** avec les partenaires du territoire. Les objectifs de ces entretiens sont multiples :

- Compléter la connaissance des études disponibles sur et infra territoire
- Evaluer la facilité d'accès et la disponibilité des données
- Donner un contexte du secteur pour nous permettre d'en approfondir l'analyse et de comprendre les enjeux inhérents
- Faire le lien avec les documents de planification existants et à venir : SCoT, PLH Projet de territoire
- Croiser les 1^{ères} données tirées de la littérature au ressenti collectif pour avoir une vision la plus complète et ainsi pouvoir valider plus facilement nos conclusions.
- Discuter avec les référents **des différentes actions menées et sur les capacités d'évolution du secteur**.

Ces entretiens sont également un moyen de mobiliser et de sensibiliser les partenaires rencontrés autour de la démarche portée. Nous prévoyons :

- **Entre 5 à 8 entretiens « interne »** auprès des élus, chefs de services et des responsables techniques de l'EPCI. Il s'agit notamment les orientations de politique par compétence/ secteur et les enjeux perçus par chacun (avec les élus et les chefs de services)
- **Entre 8 et 10 entretiens « Externes »** avec des partenaires incontournables du territoire. Il s'agit là de rencontrer les acteurs les plus investis sur tout ou partie du territoire qui seront le plus sollicités lors de l'élaboration mais surtout lors de la mise en œuvre du PCAET : Services dédiés de la DRIEE /DDT ,Airparif, Chambre d'agriculture, la CCI, la CMA, ONF, CRPF, l'Agence de l'eau, ENEDIS, GrDF, association locales, Bailleurs sociaux, ...

A noter qu'en fonction des sujets /secteurs abordés, il pourrait s'avérer judicieux de rencontrer plusieurs avec d'un même secteur afin de renforcer l'intérêt des échanges.

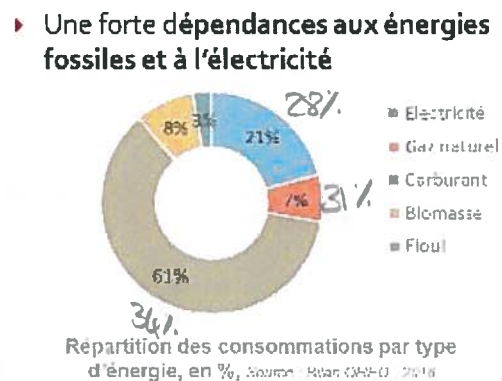
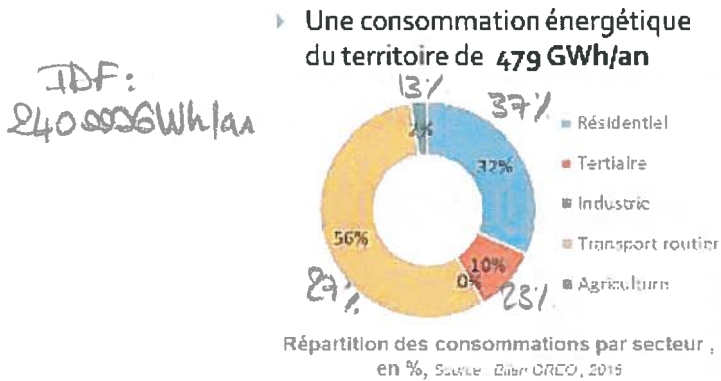
D'autre part, en vue d'optimiser le coût de ces prestations, ces entretiens seront combinés autant que faire se peut sur des journées entières.

3. Analyse des consommations d'énergies

Nous nous attachons à étudier les consommations d'énergies par secteur et les émissions de GES liées aux activités qui ont lieu sur le territoire.

Les secteurs d'activités et postes de consommations sur le territoire sont les suivants :

- **Productions d'énergies** sur le territoire
- Secteurs économiques :
 - Du tertiaire et des services, et les commerces présents sur le territoire.
 - De l'industrie
 - De l'Agriculture
- secteur résidentiel (on caractérisera la répartition des modes de chauffage).
- **Transport de marchandises** sur le territoire.
- **Transport de personnes** sur le territoire (résidents, visiteurs et transit). Une attention particulière sera portée sur ce secteur.
- **Construction de bâtiments et de voiries** sur le territoire.
- **Déchets** générés sur le territoire.



Nous nous efforçons de réaliser un zoom sur le secteur prépondérant notamment le transport routier et le résidentiel en les décrivant en détail (typologie des logements, mode de chauffage, ...). Pour cela nous réoccuperons les données brutes de consommations avec des données socioéconomiques : nombre et caractéristiques des logements, typologie de la mobilité sur le territoire, implantation des entreprises,...

Il s'agira également d'apporter des éléments de comparaison (à minima par rapport à l'échelle départemental et régionale) qui sont importants pour réellement identifier les secteurs à forts enjeux (secteurs qui ne sont pas forcément ceux qui consomme le plus).

Nous serons ainsi en capacité de proposer une **analyse sectorielle des forces et faiblesses du territoire**.

D'autre part ce volet est fortement corrélé avec l'étude de réseau de transports et de distribution d'énergie. Les principaux distributeurs d'énergie et gestionnaire de réseau GrDF, ENEDIS et RTE ont l'obligation de tenir à disposition les informations sur les consommations d'énergie par secteur et à l'échelle communales. Nous prendrons contact avec eux pour identifier les données nécessaires.

A noter que ces éléments font souvent l'objet d'une convention entre les 2 partis (sans coût supplémentaire). Elle sera si cela s'avère nécessaire élaborer dès le lancement et porter à signature du conseil communautaire.

4. Evaluation des émissions atmosphériques territoriales :

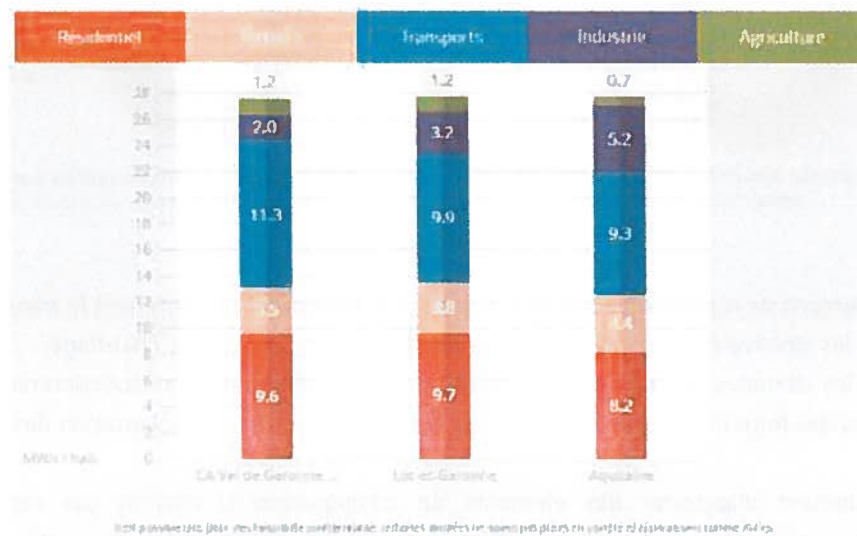
Conformément à la réglementation, nous nous attachons à étudier les émissions de GES et de polluants liées aux activités qui ont lieu sur le territoire.

La méthodologie d'estimation sur le territoire se base sur le Guide méthodologique pour l'élaboration des inventaires territoriaux des émissions atmosphériques.

4.1. Emissions GES

Vous disposez d'ores et déjà du profil énergétique par territoire issus des travaux menés par le Département et par ENERGIS ROSE pour aider les territoires à évaluer leurs consommations d'énergie et leurs émissions de GES. En fonction de la déclinaison de cette base de données, nous pourrons baser puis approfondir notre analyse.

A noter que nous sommes formés à la **méthodologie Bilan Carbone® «option Territoire»**. Nous mettrons en avant notre expertise dans la compréhension la manipulation et l'analyse de ce type de ces données.



Nous compilerons les **éléments techniques et des chiffres** qui reflètent la réalité du territoire et qui permettent d'avoir une analyse fine de la structuration des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre liées. Nous cherchons ainsi à mettre en perspective des chiffres d'émissions avec des éléments clés sectoriels structurants du territoire : typologie du résidentiel, caractérisation de la mobilité, poids des activités économiques.

Ainsi nous apportons une synthèse pédagogique de l'analyse de ces données et nous formulerons les enjeux du territoire au regard à la fois des données brutes obtenues (comparaison avec les données départementales et régionales disponibles) et des résultats du bilan des émissions du territoire.

4.2. Enjeux liés à la qualité de l'air

La loi de transition énergétique pour la croissance verte inscrit qualité de l'air dans ses lignes directrices. Nous nous basons dans un premier temps sur le diagnostic régional réalisé dans le cadre du SRCAE ainsi que des données de l'air. Ce dernier répertorie l'ensemble des polluants atmosphérique du territoire mentionné dans l'Article R229-52.

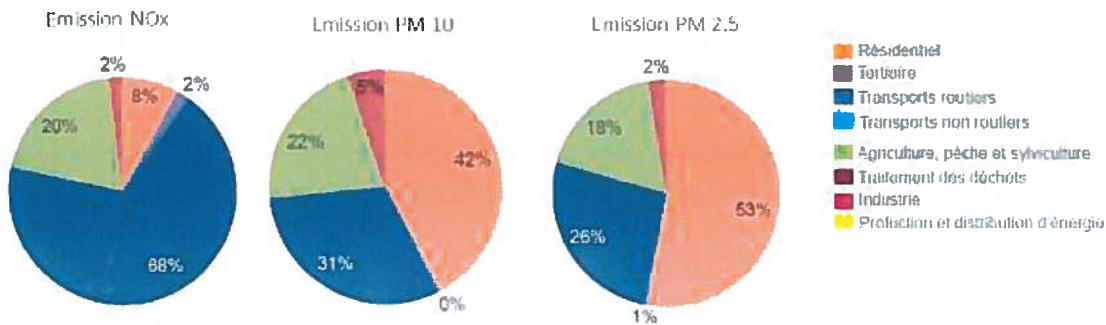
Les « zones sensibles pour la qualité de l'air » ont été définies selon la méthodologie fixée au niveau national et correspondent aux parties du territoire où se superposent :

- des niveaux de pollution importants en oxyde d'azote (NOx) notamment à proximité des axes routiers (la région respecte les valeurs limites réglementaires en particules PM10 et n'a donc pas de zones sensibles concernant ce dernier polluant) ;
- ET des enjeux humains ou écologiques vulnérables à la dégradation de la qualité de l'air : zones de concentration de populations (zones urbaines) ou zones naturelles protégées (zones de protection de biotope, réserves et parcs nationaux, parcs naturels régionaux).

Pour dresser le diagnostic de la qualité de l'air, nous recoupons deux types de données :

- Les niveaux de concertation des différents polluants atmosphériques disponible auprès de l'observatoire AirParif et du SRCAE Ile de France
- Les données sectorielles du territoire : tronçon de voirie fréquenté, zonage agricole, production industrielle

Exemple de répartition des émissions des polluants par secteur



Chaque émission de polluant est reliée à une source connue (transport routier, foyer ouvert, intrants agricole). De même chaque polluant est règlementé par des seuils critiques au de la desquels on considère qu'il y a un risque sanitaire et/ou environnemental.

Nous nous attachons à traduire les enjeux de la qualité de l'air et à les mettre en perspective vis-à-vis d'actions concrètes à porter pour y répondre.

Les EPCI concernées ont aux obligations supplémentaires à intégrer ces éléments dans leur PCAET.

5. Evaluation de la séquestration carbone

Le calcul de la variation annuelle du stock de CO₂ contenu dans les forêts et les sols consiste donc à calculer la différence entre les flux de carbone entrants (plantation, pousse végétale annuelle) et les flux de carbone sortants (exploitation du bois, changement d'affectation des sols).

La présente méthode d'estimation de la séquestration nette de CO₂ est simplifiée. Nous basons notre méthode sur celle de **Clim Agri**, outil développé par l'ADEME. Elle constitue toutefois une première approche suffisante pour estimer les ordres de grandeur.

La méthodologie proposée passe par l'estimation de 3 volets le captage et le stockage du CO₂ sur un territoire :

1. La **séquestration forestière directe** : Il s'agit du carbone net absorbé par la forêt « sur pied »
Nous proposons d'essayer de caractériser la forêt qui peuple le territoire (notamment distinction Feuillus/ conifère) afin d'affiner les facteurs de séquestration attribué
2. Les émissions associées aux **changements d'affectation des sols**
Nous nous basons ici sur des données Corine Land Cover qui permettent de connaître les évolutions d'affectation des sols en 2000,2006 et 2012. En se basant sur les facteurs d'émissions de la base carbone nous calculons les évolutions d'émissions relatives
3. la séquestration du carbone liée aux **effets de substitution** (énergie et matière)
Il nous faut ici disposer de données relative à l'exploitation des forêts et notamment aux volumes exploités chaque année. Pour cela nous nous rapprochons de l'ONF et du CRPF notamment pour analyser la connaissance de la filière et sa maturité. Ces éléments serviront également pour l'étude du potentiel bois énergie notamment.

Nous nous appuyons donc sur les partenaires tels que l'ONF, le CRPF, ou encore les missions bois énergies locales ainsi que sur les inventaires annuels forestiers notamment pour enquêter sur ces éléments

6. Présentation des réseaux de transport et de distributions d'énergie

La connaissance des réseaux de distribution d'énergie est devenue un véritable enjeu pour la mise en œuvre de la transition énergétique.

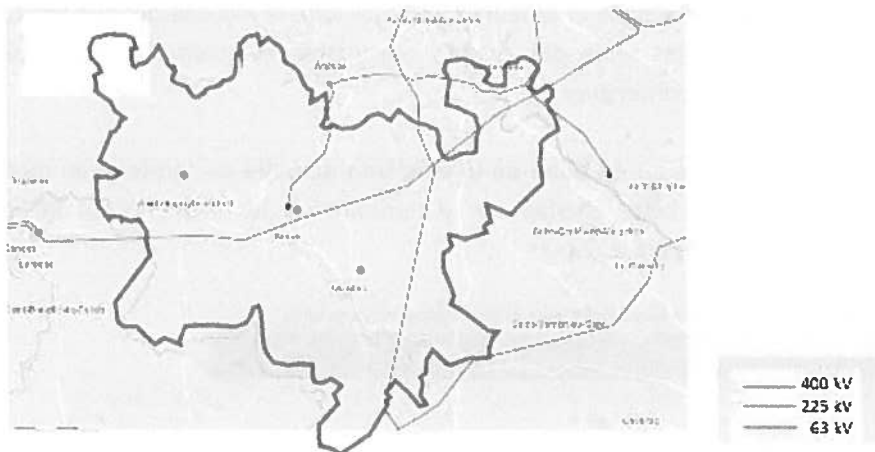
La présentation de réseaux relève de plusieurs enjeux :

- Articuler et mettre en cohérence la politique d'aménagement du territoire (urbanisation, rénovation, requalification, développement économique) avec le développement des réseaux de distribution
- Anticiper le développement des énergies renouvelables et de récupération
- Maîtriser la demande en énergie
- Réfléchir aux opportunités de développement de nouveaux services (infrastructures de recharge des véhicules (gaz, électricité), services énergétiques au logement)
- Sécuriser, relocaliser l'approvisionnement énergétique du territoire
- Développer les synergies entre réseaux
- Prioriser ces actions en fonction des gisements, besoins, contraintes réseaux

Dans un premier nous réaliserons une présentation des réseaux existant sur le territoire :

- Lieu de production centralisé et décentralisé sur le territoire
- Description du réseau de transport de l'électricité (via RTE) :
 - o Grand transport et interconnexion (réseau HTB)
 - o Réseau de répartition
- Description des réseaux de distribution :
 - o Electrique : points de livraison et répartition de consommation par secteur
 - o Gaz : points de livraison et répartition de consommation par secteur
 - o Réseau de chaleur existante sur le territoire

L'ensemble de ces informations sont disponibles auprès de RTE et des gestionnaires de réseaux (classiquement EDENIS et GrDF)



A noter que l'obtention de ces données fait souvent l'objet de la signature d'une convention avec les détenteurs de ces informations (notamment EDENIS) pour encadrer l'usage de ces données. Le contact avec les gestionnaires devrait donc amorcer dès le début de la mission afin d'anticiper au mieux ces délais administratifs

Une fois ces données traitées et analysées, nous convoquerons une **réunion de travail** avec les autorités organisatrices et les gestionnaires des différents réseaux. (Intégrée dans les entretiens semi directs)

L'objectif est de détailler les politiques de développement que chacun d'entre eux a mis en place et d'identifier les ouvertures et les opportunités de réflexion communes existantes au vue des enjeux de sobriété énergétique et de développement d'EnR du territoire.

Nous pourrons ainsi confronter les besoins futures de la collectivité notamment en termes de développement d'EnR sur la base des objectifs nationaux afin d'engager une discussion technique avec les AO et les gestionnaires sur les potentiels de développement ainsi que sur les opportunités et les contraintes (technique, financière, opérationnelle) des deux parties

Ces éléments seront précieux pour appréhender la faisabilité des projets à inscrire dans le programme d'actions.

7. Production et potentiel de développement des énergies renouvelables

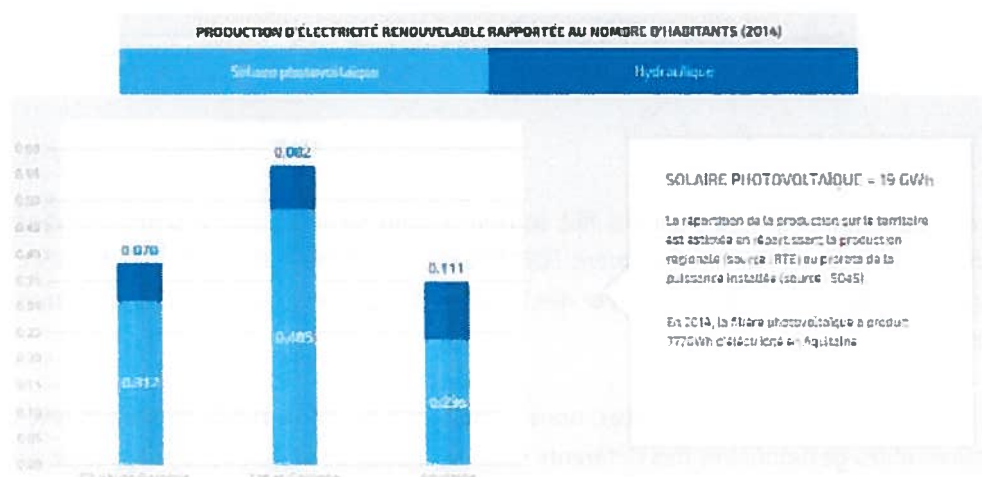
7.1. Bilan de la situation actuelle

L'étude a vocation à s'inscrire comme un outil d'information capable d'orienter les plans d'actions quant à la place future des EnR&R dans le système énergétique du territoire.

Pour cela elle s'attache à :

- Faire le constat de la place des énergies renouvelables et de récupération en présence sur le territoire, de leur répartition géographique et de leur importance dans le mix énergétique territorial
- Identifier les ressources disponibles selon des critères quantitatifs et qualitatifs (disponibilité, pérennité, accessibilité technico-économique ...)

Dans un premier temps, il s'agit de mettre à jour **bilan de la situation actuelle** du territoire en matière d'énergies renouvelables : utilisation de cette énergie sur le territoire via les éléments du ROSE et d'éventuels projets supplémentaires mis en place depuis.

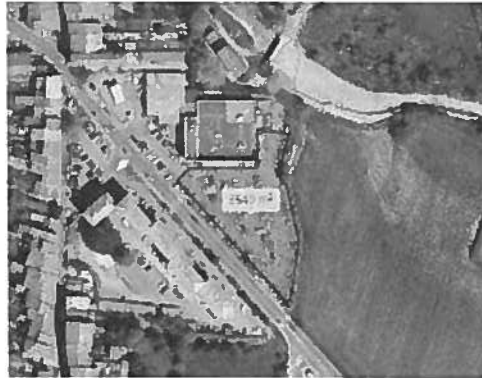


7.2. Estimation du potentiel des sources disponibles

Dans un premier temps, nous travaillons en interne sur la mise en place d'une base de calcul permettant d'estimer le **gisement global disponible par ressource** sur le territoire. Nous étudions entre autre les filières suivantes :

- **Solaire photovoltaïques :**

- Sur bâti : étude des m² disponibles sur les bâtiments du territoire. Ces données « toitures » sont extraites soit des données SIG disponibles au niveau intercommunal ou communal soit de la base BD TOPO®
- Sur espaces « anthropisées » : nous étudions la présence de surfaces disponibles de parkings ainsi que d'anciens sites industriels : mines, carrières, décharges, friches industrielles
- Au sol : sur la base de l'occupation des sols du territoire et de l'inventaire forestier de l'INF nous identifions les zones les plus favorables à d'éventuelles implantations de ferme au sol.



Estimation de surface anthropisées disponibles

- **Bois énergie :**

- au vue de surfaces de forêt présente sur le territoire, nous échangerons avec les acteurs du territoire : CRPF, ONF mais aussi chargés de mission bois et prestataires pour déterminer la part de forêt exploitables.
- Quantification d'éventuels produits exploitables : déchets verts ; bois de rebut, produits connexes de scierie

- **Eolien** : une première approche en lien avec les études du SRCAE en la matière croisée d'échanges avec les acteurs de la filière au niveau régional (prospecteur de site, gestionnaire de parc existants.)

- **Hydraulique** : L'étude porte à la fois sur le potentiel du bassin versant mais aussi sur le micro hydraulique à savoir les dénivelés dans les conduites d'adduction ou d'assainissement d'eau ou dans les bassins de stations d'épuration.

- **Géothermie** : l'étude des sols du BRGM nous permet d'identifier les zones du territoire les plus favorables à l'implantation géothermie et notamment aux PAC. Ces éléments sont ensuite croisés avec les besoins effectifs du territoire.

- **Ressources méthanisables** : les ressources sont à étudier aux niveaux des déchets ménagers, des déchets agricoles et d'éventuels déchets industriels (agroalimentaires, ..) Nous pourrions nous appuyer sur le PLPDMA

Puis pour chaque débouché, nous analyserons avec les personnes interrogés le niveau de développement à moyen termes (3 à 5 ans) des gisements identifiés. L'objectif est de les analyser sous plusieurs angles contraignants :

- physiques : accessibilité de la ressource, nature et géographie des zones potentielles d'implantation
- structurelles et d'aménagement : occupation des sols, raccordement et injection dans le réseau
- juridiques et réglementaires éventuelles : zonage Natura 2001, ZNIEFF, ZRE,
- Maturité de la filière : structuration des acteurs
- de rentabilité : dispositif de financement, retour sur investissement des installations...

Enfin chacune des ressources étudiées nous étudions les **débouchés effectifs des productions** sur les besoins spécifiques par secteur : résidentiel, industriel, tertiaire. Pour cela, nous nous attacherons à comparer les gisements estimés avec la demande énergétique réelle, actuelle ou future sur le territoire. Nous pourrons pour cela nous baser sur les éléments de consommations énergétiques sectorielles.

L'ensemble de ces éléments et de ces critères nous permettrons de réaliser le classement des filières selon trois niveaux

- ✓ 1 : Passage aux ENR quasi certain, acteurs motivés prêt à mobiliser des ressources, pertinence technico économique avérée
- ✓ 2 : Passage aux ENR incertain mais dont l'application reste intéressante
- ✓ 3 : Passage aux ENR quasi impossible à court terme

Pour l'ensemble des énergies renouvelables, le rapport intégrera fera :

- le **bilan de la situation actuelle** en matière d'énergies renouvelables : utilisation de cette énergie sur le territoire.
 - ✓ Cartographie de la situation actuelle des ENR sur l'ensemble du territoire
 - ✓ Présentation des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur (implantation, nombre d'usagers, options de développement en particulier dans les zones d'aménagement en maîtrise d'ouvrage publique.
 - ✓ Les enjeux dans les principaux sites d'implantation (investissements nécessaires pour développer les filières, budget à mobiliser, évaluation du développement économique induit sur le territoire).
- La **quantification du potentiel** de production issu de chaque ressource. L'évaluation inclue les différents paramètres qui conditionnent la potentialité de la ressource, accessibilité, rendements de conversion, besoins énergétiques, ... Nous nous basons sur des grandeurs scientifiques et sur des données chiffrées issues d'une littérature fiable et récente. La méthodologie de calcul propre à chaque énergie est explicitée.
- L'analyse critique des gisements potentiellement exploitables par filière dans les 3 à 5 ans à venir
 - ✓ Potentiel technique : contraintes techniques, réglementaires et juridiques
 - ✓ Potentiel économique, retour sur investissement
 - ✓ Maturité de la filière : acceptabilité/ sensibilisation du grand public, mobilisation des acteurs, réseaux existants, réalisation économique
- un tableau de synthèse de l'étude. Cet élément accessible en début de document récapitule et met en relief chaque ressource.

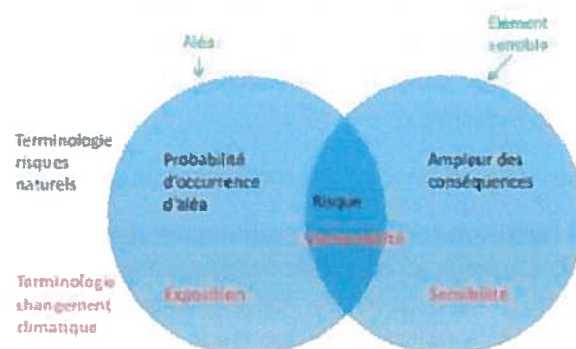
<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>
<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>
<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>
<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>
<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>	<p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p> <p>Le territoire est exposé à des risques naturels et technologiques.</p>

Le rapport, présenté sous forme de textes accompagnés de tableaux, photos, courbes et commentaires, permettra de répondre aux objectifs précédemment définis.

8. Diagnostic des vulnérabilités climatique et socioéconomique

L'étude de vulnérabilité au changement climatique repose sur la prise en compte et la confrontation de deux critères :

- L'exposition du territoire au climat** : En nous basant sur les conclusions du SRCAE en matière de prospective climatique, nous identifierons les aléas climatiques auxquels le territoire est d'ores et déjà confrontés (inondations, risque retrait –gonflement des argiles, feux de forêt, tempêtes, sécheresse, canicule, stress hydrique,..) et la prospective de leur évolution avec le changement climatique
- La sensibilité** : il s'agit là, pour chaque risque pré cités, d'identifier les secteurs impactés directement ou indirectement et l'amplitude des conséquences de l'apparition de tels aléas. Ainsi, par exemple la compétence « Assainissement » à venir pourra être impacté par le risque d'inondation (en fonction de la structuration des réseaux) ou encore les bases de loisirs/ piscines par les problématiques liées au manque d'eau.



8.1. Diagnostic physique et socioéconomique

Dans un premier temps, il s'agira d'approfondir le **diagnostic physique et socioéconomique territorial** mené au lancement notamment en se focalisant sur les aspects du territoire susceptibles de présenter des enjeux en termes de vulnérabilité à savoir notamment :

- Etat de la ressource en eau sur le territoire (Agence de l'eau et syndicat de bassin)
- Etat de la biodiversité (INPN Znieff et Natura 2000)
- Description de climat passé et actuel (Météo France)
- Structure démographique et déploiement des services d'aide à la personne
- Liste des évènements reliés à des catastrophes naturelles (base GASPARD notamment)
- Description des activités économiques du territoire
- ...

Ce **double état des lieux** est établi sur la base d'un fond documentaire (presse, archives, ...et des études fournies par les instances compétentes (DREAL, Observatoire Régional de l'Energie, l'ADEME, Météo France, INSEE, Chambre d'agriculture, Région...). Les documents existants et complets fourniront des informations précieuses, à analyser pour bien comprendre les enjeux auxquels est confronté le territoire.

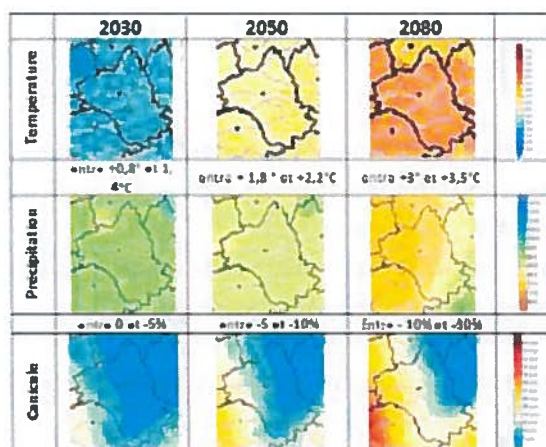
A noter que ces éléments sont en grande partie regroupés dans les études existantes telles que le SCoT ABC ou encore le PLUi. Ils permettront également d'enrichir l'état initial de l'environnement partie fondatrice de l'Evaluation Environnementale Stratégique.

8.2. Prospective climatique

Afin d'évaluer les impacts potentiels du changement climatique et leur ampleur, il nous faudra tout d'abord étudier les simulations **d'évolution du climat futur**. Pour cela nous nous baserons sur les données disponibles sur le **portail DRIAS** élaboré par Météo France. En effet, ce dernier nous permet d'observer et d'analyser les différents scénarii imaginés par le GIEC qui ont été modélisés et simulés par les principaux experts climatiques nationaux (Météo France, CNRM, ...) à court, moyen et long termes.

Voici les paramètres qui seront étudiés à **l'horizon 2030, 2050 et 2080** et suivant les 2 ou 3 scénarii retenus :

- Evolution des températures moyennes et maximales annuelles et saisonnières
- Evolution du régime de précipitations
- Changement dans le cycle de gelées (diminution du nombre, décalage dans le tps)
- Modification des conditions de vent
- Modification des périodes de sécheresse
- Occurrence des vagues de chaleur



Afin de compléter cette analyse documentaire, nous confronterons les résultats obtenus à la connaissance et au ressenti du territoire. Pour cela nous organiserons des entretiens notamment avec des personnes connaissant le territoire et pouvant commenter ses évolutions. Il s'agira notamment des responsables techniques « ayant le plus d'expérience » et d'expert qui auront été identifiés lors de l'analyse documentaire. L'intérêt de ces entretiens est de croiser les données tirées de la littérature au ressenti collectif pour avoir une vision la plus complète et ainsi pouvoir valider plus facilement nos conclusions.

8.3. Etude des vulnérabilités

La méthodologie déployée via l'**outil Impact Climat**. Cet outil développé par l'ADEME permet notamment de répertorier les éléments du passé (en termes notamment de catastrophes naturelles et d'aléas climatiques) et de les coupler aux projections climatiques futures afin de l'estimer un **degré de vulnérabilité**.

L'outil Impact Climat permet notamment de dresser une grille des vulnérabilités selon le code suivant :

	Sensibilité faible (1)	Sensibilité moyenne (2)	Sensibilité forte (3)	Sensibilité très forte (4)
Exposition forte (3)	3	6	9	12
Exposition moyenne (2)	2	4	6	8
Exposition faible (1)	1	2	3	4

Les données recueillies seront regroupées par grandes thématiques :

- Ressources en eau
- Risques naturels et technologiques
- Santé et qualité de vie
- Biodiversité, forêt et paysage
- Agriculture et alimentation
- Énergie
- Activités économiques /tourisme
- Habitat et urbanisme

Ces thématiques seront analysées au regard de leur évolution ainsi que des aléas climatiques liés au territoire. Chacune d'entre elles sera alors l'objet d'une **analyse AFOM** (Atouts, faiblesses, opportunités, menaces) que laquelle nous ferons le lien avec les leviers d'action dont dispose le territoire



9. Rédaction de l'état des lieux du territoire

Pour chacune des études menées, nous rédigeons un **rapport technique**. Génériquement, les points suivants sont consignés :

- Un bref exposé des objectifs de l'étude en lien avec le projet global
- Présentation de la méthodologie de travail appliquée pour réalisées l'étude
- Description des éléments techniques obtenus
- Mise en perspective de l'état de leu
- Potentiel de réduction qualitatif et quantitatif (autant que faire se peut)
- Une présentation des actions remarquables d'ores et déjà menées sur le territoire
- Une liste exhaustive des documents/ études utilisés
- Une liste exhaustives des partenaires identifiés et ceux contactés
- Une conclusion sous forme d'analyse de force et des faiblesses du territoire sur la thématique étudiée

Ce document fera l'objet d'aller-retour avec l'équipe projet en fonction des remarques formulées.

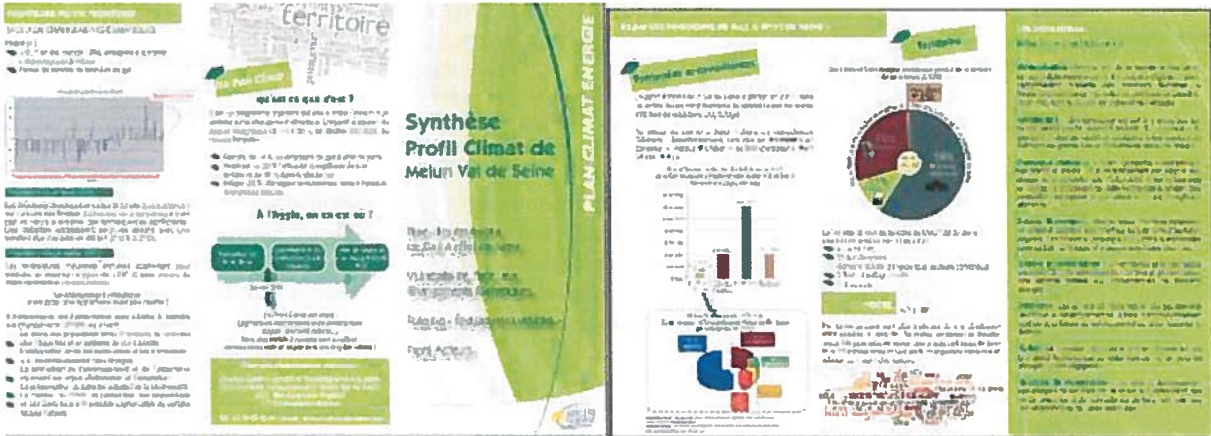
NB : A noter que l'état initial de l'environnement sera présenté à cette occasion. Son contenu est détaillé dans la présentation de l'élaboration de l'Evaluation Environnementale Stratégique à la fin de ce mémoire (Phase 5)

Les études seront alors présentées en **comité technique II** est primordial ici que l'ensemble des éléments reçoivent une première validation technique. En effet, c'est sur ces éléments que reposera la mise en débat de la stratégie du territoire et la construction des scénarii prospectifs.

De plus, nous réalisons une synthèse communicante à l'attention des élus et des partenaires

Elles synthétiseront des éléments clés du profil énergie Air Climat tout en s'adaptant aux publics visés Elle servira de base à la communication qui sera faite en vue de la concertation ainsi que pour un volet purement informatif de l'ensemble de parties prenantes identifiées.

Exemple de synthèse profil climat



Il fera enfin l'objet d'une réunion de **Comité de pilotage** pour validation. Cette réunion est également l'occasion de faire valider la proposition le déroulé et le calendrier précis de la phase de concertation.

PHASE 2 : STRATEGIE TERRITORIALE

OBJECTIFS Phase 2	S'assurer une vision partagée du territoire	
	Chiffrer les objectifs réalistes au vue des enjeux du territoire et des leviers d'actions de la collectivité pour chacun des secteurs d'activité	
	Accompagner les élus dans le choix des orientations stratégiques et opérationnels	
	Formaliser les engagements autour de la transition énergétiques	
REUNIONS / TEMPS FORTS :	PRINCIPAUX LIVRABLES :	DELAI
<ul style="list-style-type: none"> • 1 réunion interne • 3 groupes de travail enjeux • 1 Réunion de travail Cotech • 1 séminaire élus • 1 COPil de validation 	<ul style="list-style-type: none"> • Support de la concertation • Livre blanc de la concertation • Simulations économique de la vulnérabilité économique • 3 Scénarii prospectifs • Trame d'animation du séminaire élus • 1 document de formalisation de la stratégie 	Délai : 3Mois

1. Potentiels de réduction et leviers d'actions

1.1. Potentiels de réduction énergie, GES et air

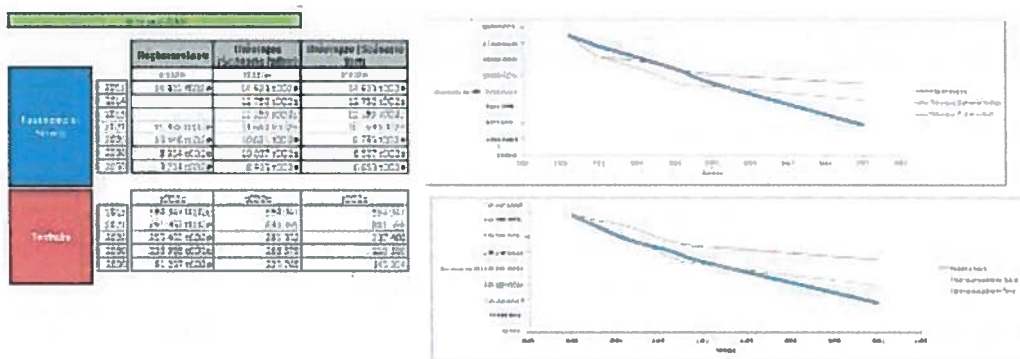
Nous proposons de réaliser un travail par secteur d'activité afin de d'expliciter les leviers :

- D'économies d'énergie : Nous nous ici sur la philosophie Négawatt en vue de présenter les potentiels liés
 - o Aux comportements individuels : la sobriété
 - o Aux évolutions techniques : RT 2012 puis 2020 dans les bâtiments par exemple
- De réduction des émissions GES. Bien que fortement corrélé à économie d'énergie (notamment pour les émissions directes et de CO2), des leviers complémentaires existent sur les émissions dites indirectement : consommation responsable, pratiques agricoles, aménagement de l'espace,...
- Des gisements d'amélioration de la qualité de l'air

Ces éléments sont mis en corrélation avec les programmes de planification existants et à venir : ScoT ; PLH, PLUi, ...

Nous préciserons les éléments règlementaires (Grenelle II, Loi transition énergétiques, Programmation Pluriannuelle de l'énergie, RPEH, PNACC, Loi LAURE,...) ainsi que les objectifs quantitatifs et qualitatifs associés.

Nous serons ainsi en mesure de lister les leviers d'actions par secteur d'activité : résidentiel, mobilité, ... et d'estimer le potentiel de réduction existant.



1.2. Dépendance énergétique et vulnérabilité économique

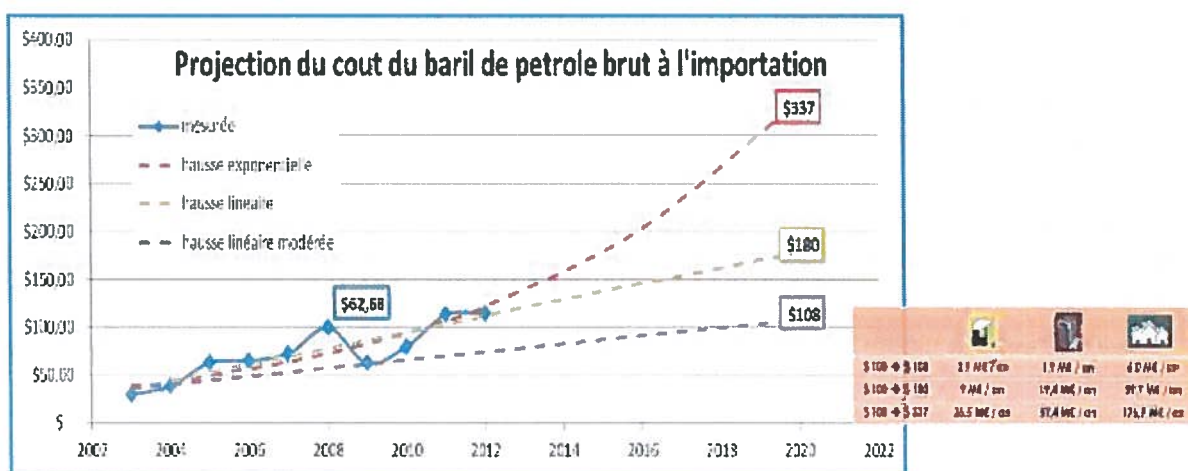
Grâce à la ventilation des sources d'énergies par secteur et par usage, il sera aisé d'estimer la facture énergétique du territoire. En effet, la **base statistique nationale** PEGASE nous permet d'obtenir un prix moyen par type d'énergie.

Nous réaliserons ensuite des simulations d'évolutions des coûts selon divers scénarii d'augmentation du prix des énergies. Des **simulations économiques** nous permettent de détecter les postes les plus impactés par le prix des énergies et de cibler les actions à mener GES. Cet outil est essentiellement destiné à sensibiliser à la dépendance énergétique du territoire et à intégrer le concept de coût global.

Ces hypothèses se basent essentiellement sur des estimations de l'Agence Internationale de l'Energie dans son rapport annuel sur les perspectives énergétiques.

Nous pourrions ajouter à celles-ci des hypothèses macro-économiques prenant ainsi en compte l'évolution des activités (pollution, logement, emploi).

Cette notion permet d'engager une réflexion sur l'usage de l'énergie en amont, pendant et après une action, d'orienter les choix économiques pour mieux anticiper l'augmentation des coûts liés à la hausse des prix des énergies.



2. Partage du diagnostic

2.1. Animation de la concertation interne

Objectifs :

- Mobiliser et sensibiliser aux enjeux énergie air Climat
- Echanger sur les constats de fonctionnement et partager une vision commune
- Cibler les leviers d'actions par compétence / politique de la collectivité
- Faire participer les agents pour qu'ils soient force de proposition
- Disposer de propositions de terrain permettant de pré structurer le plan d'actions

Animations proposées :

Pour mobiliser et étudier le champ de possible en interne, nous proposons d'intervenir sur une demi-journée en 2 temps :

- **1 temps d'information** et de mobilisation de tous les **agents et des élus** (à minima 1 représentant par service). Sous un format convivial type « Pause-Café », nous nous proposons d'intervenir sur un format 1h-1h30 afin de présenter les enjeux du PCAET, les éléments clés du profil Air Energie Climat et l'impact du projet sur les différents services et le fonctionnement interne
- Suivi d'un **forum Café débat** autour de 3 à 4 thématiques autour des leviers que possèdent les services pour tendre vers une administration exemplaire pour traiter des problématiques suivantes :
 - Comment inciter les agents vers des comportements responsables : sensibilisation/formations, information/communication, guide éco-gestes,...
 - Comment intégrer l'éco responsabilité dans le fonctionnement des services : cahier des charges, charte collective, outils...
 - Comment optimiser les déplacements professionnels (réduction des déplacements, optimisation, amélioration du parc...)

L'animation proposée peut prendre le format de Forum World Café sur 2-3h Cette animation permet de faire tourner les tables rondes afin d'implémenter les propositions d'un groupe à l'autre

Description de l'animation Word Café	Durée min/max
<i>Le processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. À intervalles réguliers, les participants changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours sont alors 'fécondées' avec les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants. Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière.</i>	Min : 2h Max : 4h
	Participants
	De 15 à 60 personnes

Dans quelle optique l'utilise-t-on ?

Pour traiter de plusieurs sujets ou problématiques en peu de temps

Exemple de déroulement

1. Présentation du/des sujets ou du/des problématiques abordés en plénière
2. Répartition en café de discussion
3. Changement de table toutes les 15-20 minutes environ.
4. Restitution par les animateurs de chaque table des principaux résultats et échanges

Points de vigilance

Cette méthode nécessite un nombre important d'animateurs : 1 pour chaque table idéalement.

2.2. Animation de la concertation externe

A la vue des premiers éléments disponibles, voici le dispositif que nous pourrions envisager de mettre en œuvre. Cette proposition sera néanmoins ajustable en temps voulu, des évolutions de contexte et des réflexions qui apparaîtront des échanges avec le comité technique et le comité de pilotage.

Animations proposées :

Dans l'absolu, nous prévoyons la création de **3 groupes de réflexion** qui pourraient par exemple être rattachés aux engagements pré identifiés par la CC Entre Juine et Renarde

Exemple de thématiques abordées :

- Quelle adaptation de notre territoire aux impacts du changement climatique ?
- Aménagement du territoire et précarité énergétique (résidentiel, infrastructure, services à la population, EnR,)
- Développement économique local et autoconsommation (par secteur Industrie, tertiaire, agriculture, tourisme, ... ou par orientation : économie circulaire/ circuit court, compétitivité et performance énergétique,...)
-

Ces ateliers sont généralement d'une durée de 2h30 à 4 heures en moyenne. Ils pourront avoir lieu simultanément dans une même journée pour faciliter la participation à plusieurs thématiques ou bien déployée dans le temps pour favoriser la participation du plus grand nombre.

Partage d'information / Prospective / Repérage des enjeux

- Présentation des règles de fonctionnement de l'atelier de concertation
- Présentation des enjeux du thème de l'atelier : zoom sur constats du diagnostic, chiffres clés, actions en cours ou à venir
- Réflexion individuelle (post It) : Quels sont les enjeux sur la thématique ? Quelle vision de la collectivité à 2020-2030 ? - Emergence de sous thématique
- Réflexion en sous-groupe : exploration du champ des possibles par sous thématique.



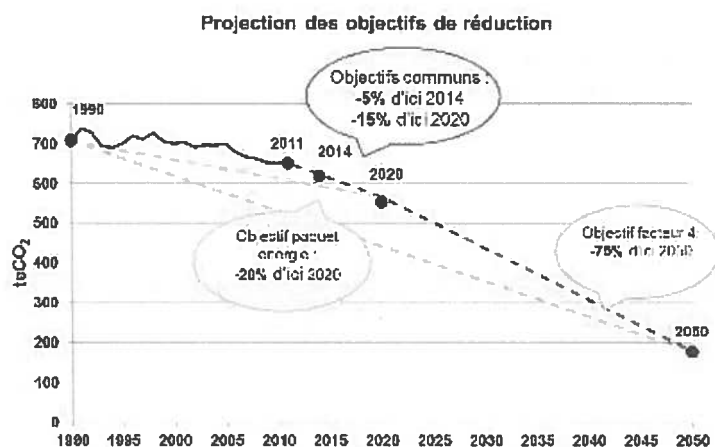
Sous-groupe de travail

La mobilisation des acteurs sera programmée dès le lancement du projet afin de rythmer la mieux possible ces différents temps.

Nous accompagnons à l'organisation, préparons et animons ces évènements et rédigeons les comptes rendus dans le respect d'une démarche d'amélioration continue.

3. Construction des scénarii prospectifs

Sur la base des éléments sectoriels des études de l'état de lieux, nous réalisons une simulation d'attente des objectifs de réduction des consommations énergétiques et de diminution des émissions de GES fixés au niveau national et régional.



Ce constat de base est mis en parallèle de trois scénarios d'évolution des composantes Energie et Climat. Ces scénarii seront définis comme suit :

- un scénario « tendanciel » : il s'agit d'un scénario qui intègre à la fois la quantification des actions en cours et planifiées et qui suit les mesures réglementaires du Grenelle de l'Environnement
- un scénario « volontariste » : ce scénario est construit sur la base d'hypothèses qui vont plus loin afin d'atteindre le facteur 4 pour l'énergie et les GES. Pour cela nous appliquons les objectifs sectoriels de la loi de transition énergétique à horizon 2030 et 2050. L'objectif est de déterminer des fourchettes d'objectifs à atteindre dans les différents poste d'émissions afin d'obtenir un point devisé.
- un scénario réaliste : Il s'agit d'un travail de **dosage** pour ajuster le cursus des objectifs sectoriels en fonction des leviers et des contraintes du territoire. Pour cela nous nous basons sur la quantification du potentiel de gisement d'économie d'énergie ajustés sur les faisabilités techniques et financières. Nous nous basons également sur les éléments discutés en atelier

Ces scénarios se basent sur des hypothèses d'évolution de données socioéconomiques notamment mais aussi des orientations et objectifs stratégiques présentées à l' »échelle régionale et nationale

La comparaison des 2 derniers scénarii par rapport à la simulation « tendancielle » nous permet d'identifier les axes à investir pour engager la transition énergétique au niveau du territoire ainsi que les « efforts à fournir » pour s'engager sur les objectifs régionaux, nationaux et européens.

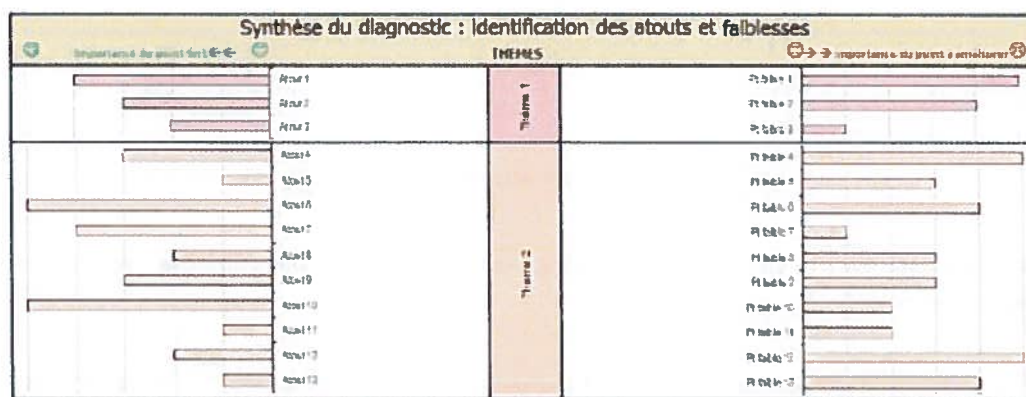
Ces scénarii seront un **outil d'aide à la décision** que nous utiliserons pour accompagner les élus dans la définition des orientations stratégiques et opérationnelles du PCAET.

4. Priorisation / hiérarchisation

Pour accompagner la CC Entre Juine et Renarde dans la définition de sa stratégie énergie climat, nous nous appuyons sur les deux outils précédents établis, à savoir :

- la liste d'**enjeux prioritaires** identifiés et partagés du diagnostic
- les **scénarii prospectifs** présentant la prospective d'évolution énergie climat du territoire et les visées régionales et nationales

Exemple de matrice de synthèse des enjeux



Notre parti pris : la validation des orientations stratégiques et opérationnelles est du ressort d'**une majorité d'élus communautaires appuyés par les chefs de services**. En effet, le PCAET va impacter l'ensemble des politiques communautaires, de ce fait il peut être intéressant **d'associer l'ensemble des vice-présidents**. Nous proposons donc d'élargir le comité de pilotage aux élus pour organiser une **action de priorisation des orientations de la CC Entre Juine et Renarde en matière énergie climat** sur la base des enjeux identifiés dans les phases précédentes et de la cartographie du territoire.

Le temps de travail pourrait s'organiser sur **une réunion de 2 à 3h**, autour des éléments suivants :

- Présentation des enjeux « économiques » issus de l'étude de dépendance énergétique
- Présentation des enjeux « Energie Air-Climat » issus du diagnostic partagé, des débats menés en interne et avec les partenaires,
- Présentation des enjeux « Adaptation » issus du profil vulnérabilité
- Présentation des scénarios d'évolutions des GES
- Forum en tables rondes mobiles, en thème libre ou imposé en vue de définir les priorités au vue des enjeux recensés

- Maquettage des priorités sur un support commun, prenant en compte les compétences et les évolutions diagnostiquées
- Café débat sur les résultats obtenus, hiérarchisation et restitution en plénière

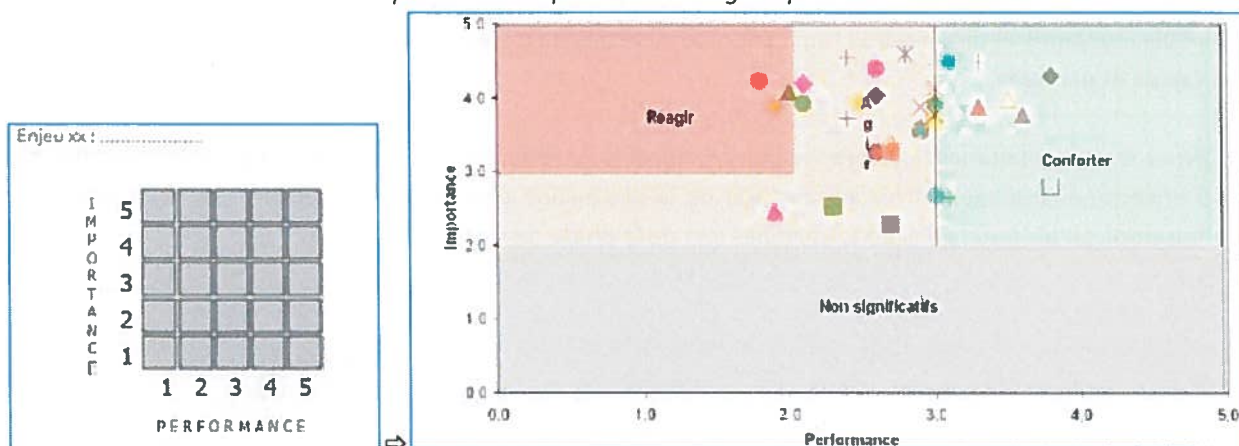
Cette organisation est optimale pour permettre des échanges riches et productifs, avec un nombre de participants flexible et large. Là encore, nous recherchons la mise en place d'un mode d'implication, ludique, innovant, fédérateur, permettant la transversalité des réflexions liées au Climat et à l'Énergie.

Nous veillerons à la cohérence des orientations stratégiques **avec ceux du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE)**. Et avec ceux des lois Grenelle de l'Environnement (horizon 2020) et transition énergétique (horizon 2030 et partiellement 2050)

Nous élaborons les outils de priorisation et d'aide à la prise de décision (grille de priorisation). Nous réalisons l'ensemble des supports de travail mis à disposition des élus pour le séminaire, ainsi que les outils de présentation.

Nous rédigerons également un compte rendu illustré du rendez-vous, pour garder trace des discussions et de la concertation mise en œuvre.

Exemple d'outils de priorisation : la grille personnelle



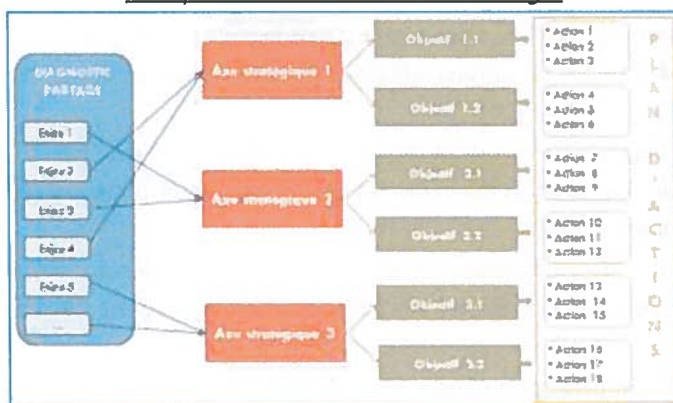
Sur la base de propositions d'organisation effectuées par nos soins au regard des résultats de la priorisation précédente, nous assistons la CC Entre Juine et Renarde dans la **formalisation des grandes orientations en faveur d'une stratégie Energie-Climat**, répondant à la fois aux objectifs nationaux et aux priorités définies à l'échelle locale.

5. Déclinaison des objectifs opérationnels

Sur la base de propositions d'organisation effectuées par nos soins au regard des résultats de la priorisation précédente, nous assistons le comité de pilotage dans la **formalisation des objectifs en faveur d'une stratégie Energie Climat**, répondant à la fois aux objectifs européens, nationaux et régionaux ainsi qu'aux priorités définies à l'échelle locale.

Ces objectifs doivent venir structurer les orientations stratégiques et permettent également d'engager le Plan Climat Energie territorial de chaque collectivité sur du moyen et long terme d'une manière très concrète.

Exemple de structuration de la stratégie



Nous préconisons d'organiser un temps de travail avec la maîtrise d'ouvrage, visant à définir les objectifs opérationnel. Ce temps pourrait être organisé avec le comité technique de chaque collectivité.

Nous préparons et organisation l'animation de ce temps de travail afin de permettre une prise de décisions rapide et partagée.

Nous ferons notamment des propositions d'objectifs de réduction d'émissions de GES, d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'augmentation de la production d'énergie renouvelable. Ces propositions se baseront sur les leviers d'actions identifiés lors de la phase de diagnostic.

Tel un guide, le document explique le contexte, fixe le cap et invite à l'action. Les objectifs y sont clairs, précis et évaluables.



Exemple et extraits de documents de stratégie

PHASE 3 : PROGRAMME D' ACTIONS

OBJECTIFS Phase 3	Construire une culture commune aux élus et aux services sur les thématiques énergie air climat	
	Apporter notre expertise de terrain pour décliner un plan d'actions réaliste et opérationnel sur 6 ans	
OBJECTIFS Phase 3	Apporter notre plus-value sur la comptabilité carbone et sur les indicateurs pertinents de suivi et d'évaluation	
	Outiller la collectivité pour lui permettre d'être autonome pour le suivi et l'évaluation de son projet.	
OBJECTIFS Phase 3	Apporter notre plus-value sur la comptabilité carbone et sur les indicateurs pertinents de suivi et d'évaluation	
REUNIONS / TEMPS FORTS :	PRINCIPAUX LIVRABLES :	DELAI
<ul style="list-style-type: none"> • 3-4 Ateliers techniques internes • 5 groupes de travail thématiques • 2 réunions Comité technique • 1 session de formation outils • 2 réunions Comité de pilotage • 1 réunion de restitution partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord du plan d'actions • Fiches action pré rédigées • Structuration du rapport final • 1 document de vulgarisation du PCAET • 1 tableau de suivi des indicateurs • 1 procédure détaillée de mise en œuvre du suivi et de l'évaluation du projet • 1 rapport d'évaluation Stratégique environnementale • 1 charte d'engagement 	5 mois

1. Co construction du plan d'action

1.1. Animation de la concertation interne

Objectifs :

- Cibler les leviers d'actions par compétence / politique de la collectivité
- Faire participer les agents pour qu'ils soient force de proposition
- Disposer de propositions de terrain permettant de pré structurer le plan d'actions

Animations proposées :

- **3 à 4 ateliers techniques.** Il s'agit ici de travailler sur des problématiques internes à la collectivité en vue de dégager des propositions sur son exemplarité. Ces problématiques pourront être d'ordre collective (ex : Comment évoluer vers des comportements plus sobre en carbone ?) ou sur des compétences en particulier (Aménagement du territoire, développement économique, ...)

L'entretien se déroule sur la même base :

- Présentation des résultats globaux et détails des éléments techniques
- Echange sur les résultats, les actions en cours et les directives du service

- Identification des leviers d'actions complémentaires et des acteurs associés
- Priorisation des enjeux et les pistes d'actions évoquées (en fonction du budget disponible, des moyens humains et des orientations politiques)

1.2. Animation de la concertation externe

Objectifs :

- Cibler les leviers d'actions par thématique sectorielle du territoire
- Faire participer les partenaires pour qu'ils soient force de proposition voire qu'ils se positionnent pour devenir des porteurs d'actions
- Disposer de propositions de terrain permettant de pré structurer le plan d'actions

Animations proposées :

Dans l'absolu, nous prévoyons la création de **5 groupes de travail thématique** qui pourraient par exemple être rattaché aux thématiques suivantes (à affiner suivant les choix du comité de pilotage).

Exemple de thématiques abordées :

- Mobilité
- Performance énergétique du résidentiel
- Développement économique local (Industrie, tertiaire, agriculture, tourisme) (peut-être à distinguer en fonction des participants et/ou de certains thématiques spécifique : économie circulaire/ circuit court, compétitivité et performance énergétique)
- Développement des énergies renouvelables
- Adaptation au changement climatique

Ces ateliers sont généralement d'une durée de 2h30 à 3h en moyenne. L'objectif de ces ateliers est d'identifier les actions qui auront le plus d'impact sur le territoire tout en assurant leur faisabilité organisationnelle, technique et financière.

Déroulé Atelier Identification des pistes de solutions et synthèse

- Priorisation des propositions en analysant les contraintes et opportunités et les « coûts / bénéfices », les conséquences sociales et politiques des propositions avancées.
 - Description des actions retenues : étapes de mise en œuvre, moyens de mise en œuvre (services concernés), outils nécessaires, budget d'investissement, planification des étapes, indicateurs de suivi et d'évaluation.

Nous accompagnons à l'organisation, préparons et animons ces événements et rédigeons les comptes rendus dans le respect d'une démarche d'amélioration continue. Ces comptes rendu constitueront le « **Livre Blanc de la concertation** ».

2. Structuration du programme d'actions

Sur la base des discussions des élus, nous structurons un préprogramme d'actions qui compilera notamment :

- Les actions en cours ou à engager d'ores et déjà actées et répondant aux enjeux énergie climat
- Les propositions d'actions issues de la concertation les plus pertinentes et réalistes
- D'éventuelles actions complémentaires notamment en termes de communication et d'animations

Le plan proposera une première hiérarchisation des actions. Cette hiérarchisation est organisée en fonction du calendrier de lancement de l'action : prioritaires - à court terme (1 à 2 ans), intermédiaires - à moyen terme (2 à 5 ans), stratégiques » - à long terme (> 5 ans)

Le Maître d'Ouvrage attend de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, un conseil fiable et averti dans la définition et l'évaluation du plan d'actions. L'AMO doit apporter toute son expertise technique et stratégique afin d'évaluer les actions en place, et d'anticiper sur les actions pertinentes à venir.

Vos objectifs principaux sont retranscrits de la manière suivante :

- Pouvoir juger de l'efficacité carbone et énergétique des actions → *volet environnemental*
- Avoir une visibilité budgétaire des actions entamées et à venir → *volet économique*
- Diffuser une culture d'analyse en coût global → *volet économique*

Un tableau récapitulatif sera proposé et organisé suivant la structuration de la stratégie retenue afin de décliner les éléments suivants (lorsque disponible) :

- Catégorie énergie-Air- climat impactée : GES, consommation, EnR, Air, Adaptation, sensibilisation générale
- Rôle de la collectivité : porteuse, animatrice,
- Partenaires associés
- Objectif de réalisation / attendu de l'action
- Indicateurs / données d'évolution
- Estimation, autant que faire se peut, de gain d'énergie/ GES ou de production d'EnR
- Commentaires conditionnels sur la mise en œuvre et la faisabilité

THEMATIQUE	N°	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS OPERATIONNELLES	TYPES ACTIONS	PILOTAGE			CALENDRIER					MOYENS			
					Service pilote de l'action	Service Pilote de l'action	Partenaires à rencontrer	2016	2017	2018	2019	2020	Budget	Ressources à mobiliser		
Vers des filières de production plus durables	1	Soutenir les filières économiques vers des pratiques exemplaires	Définir une stratégie partenariale de sensibilisation et d'accompagnement des TPE / PME / PMW artisans sur les enjeux de maîtrise de l'énergie - Définir une convention cadre avec la Chambre d'Agriculture de la Région Bourgogne Définir un plan d'actions et de sensibilisation aux enjeux énergétiques et climatiques du secteur agricole et viticole - Définir une convention cadre avec la chambre d'agriculture (diagnostic énergétique) Améliorer la performance énergétique des process de production viticole - Expérimenter la récupération de chaleur des process pour chauffer les locaux Contribuer au développement de circuits de proximité initié par le Pays Beaunois (cuits collectifs de transformations - AMAP, drive)	Sensibilisation - Animation Animation et investissement Investissement	Rélati Rélati Rélati	Chargé de mission PCET Chargé de mission PCET Chargé de mission PCET	CCI / CMA Pays Beaunois/ CA21/ FD Curnu/BVB BNB/Pays Beaunois/CA 21	x x x	x x x						Fond Chaleurs	
	2	Promouvoir les actions d'économies circulaire sur le territoire	Contribuer au développement de circuits de proximité initié par le Pays Beaunois (cuits collectifs de transformations - AMAP, drive) Promouvoir les synergies entre filières économiques en analysant les flux entrants et sortants (exemple SMET de Chagny / Entreprise TERREAL - réjection du biogaz issu de la valorisation des déchets)	Sensibilisation - Animation	Porteur	Chargé de mission PCET	CCI 21/71									
Investir dans les énergies renouvelables et inciter les porteurs de projets (publics privés)	3	Encourager le développement de la filière biomasse	Mener une étude de potentiel de mobilisation de la filière biomasse localement Promouvoir le développement du réseau de chaleur - proposer des notes d'opportunités à l'usage/développement d'énergies renouvelables Mener une étude d'opportunité de valorisation de la filière « sarmants de vignes », quantités, exploitabilité, besoins techniques, etc.	Etude préalable Sensibilisation - Animation Etude préalable	Porteur Porteur Porteur	Mener Service Urbanisme et Habitat CA 21/ BVB	Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ménagers du Sud Ouest de la Côte d'Or CA 21/ BVB	x x	x x						Fond Chaleurs	
	4	Mettre en œuvre une mission opérationnelle pour le développement d'une unité de méthanisation de Chagny	Mener une étude de faisabilité technique et financière sur le déploiement d'une unité de méthanisation (visite de l'usine de méthanisation de Chagny avec les élus)	Etude technique	Porteur		Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ménagers du Sud Ouest de la Côte d'Or	x	x						Fond Chaleurs	
	5	Promouvoir le déploiement du solaire sur le territoire	Appuyer les porteurs de projets publics et privés (bâtiments tertiaires, industriels par exemple).	Investissement	Porteur	Piste forme Recherche	BER/SICECO	x	x						X?	
	6	Identifier d'autres sources d'énergies renouvelables mobilisables	Identifier des filières de valorisation des sous produits viticoles (taies, sarmants de vignes, marcs de raisin) Quantifier le potentiel énergétique des nappes phréatiques de Meursault et Santenay	Etude préalable Etude préalable	Rélati Porteur		CA 21/ BVB Service Eau & Assainissement	BRGM	x							Fond Chaleurs?

Le programme d'actions ainsi articulé ainsi qu'une proposition de modèle de fiches actions sera travaillé lors d'un **comité technique** afin de stabiliser une version à faire valider en **Comité de pilotage** L'objectif

est de retenir les actions les plus pertinentes toute en s'assurant de la cohérence avec les attentes du décret n°2016-849 du 28 juin 2016.

Cette phase d'arbitrage se basera sur l'évaluation des ressources nécessaire à la faisabilité des actions proposée.

3. Formalisation de plan d'actions

Pour être **opérationnel**, le programme d'actions doit être construit comme un outil de planification et de suivi de projet. Il comporte :

- La liste des actions hiérarchisées selon les critères retenus
- Le positionnement de chaque action en regard de la stratégie Energie-Climat
- La planification des actions
- Des fiches actions lisibles et pratiques, assorties d'outils d'évaluation et de suivi

Exemple de fiche action

CAVAD - Plan Océan Energie Territoriale - Fiche n°1

(CODE ACTION n°1) **Performance et services de l'Administration**
 Elaborer et mettre en œuvre un programme de maîtrise de l'énergie du patrimoine intercommunal

Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

Plan de l'action:

Nous allons: **Sur la justification:**
 "L'Etat engage par l'action par l'Etat"

Impact de l'action:

Impact de l'énergie: **La réduction des:** **Produits DPE:**
 (Unité de mesure) (Unité de mesure) (Unité de mesure)

Description de l'activité et de l'engagement de l'Administration:

L'Etat se doit de rendre compte de son action de manière régulière, notamment de la manière dont il agit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le plan de l'action de l'Etat, qui porte sur la mise en œuvre de l'obligation de rendre compte, est un outil de suivi et de suivi des progrès de l'Etat en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce plan de l'action de l'Etat est un outil de suivi et de suivi des progrès de l'Etat en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs visés / Résultats attendus:

Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et des équipements publics

Description de l'action:

Étapes opérationnelles	2016	2017	2018	2019	2020	2021

Carte de suivi de l'action:

Etat:	Etat de l'Administration (Etat de l'Administration)	Etat de l'Administration (Etat de l'Administration)

Notes et observations:

Cette étape est primordiale pour assurer l'implication future des services et des partenaires dans la mise en œuvre du programme et son appropriation.

Nous apporterons notre expertise et nos appui technique et méthodologique tant sur la forme (fiche actions) que sur le fond du plan d'actions.

Ainsi nous proposons une **relecture commentée des fiches actions**. Nous nous attacherons spécifiquement à proposer des indicateurs pertinents (au vue des indicateurs existantes aux échelles supra notamment) et mesurables (au vue des données disponibles).

Enfin en fonction de la finesse des objectifs de chaque action, nous pourrions estimer les gains GES et énergie de chaque action et ainsi extrapoler la contribution du territoire aux objectifs régionaux et nationaux :

Nous veillerons également à ce que le plan et les fiches actions

- S'articulent avec les politiques énergétiques et climatiques existantes et être en cohérence avec les orientations du Schéma Régional Climat Air Energie.
- Concernent le fonctionnement et les compétences de la collectivité, ainsi que les activités de son territoire ;
- Intégrer des politiques d'adaptation cohérence sur le territoire
- Comprennent un volet sur la surveillance de la qualité de l'air
- Comprennent un volet consacré à la sensibilisation et la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes du territoire.

4. Dispositif de suivi et d'évaluation

4.1. Un outil de suivi

Le suivi constitue une activité essentielle dans le cycle de vie d'un PCAET. Il est réalisé tout au long de la mise en œuvre du projet et s'accorde à donner une vision quantitative permettant de situer l'avancement du projet par rapport à des objectifs établis.

Concevoir un cadre de suivi des actions consiste à rendre compte des actions menées dans le cadre du PCAET mais également à contribuer à l'analyse des résultats (et par conséquent à préparer le travail d'évaluation). Ce travail de suivi sera mené sur différents axes :

- Le suivi du temps passé par action et de la consommation des budgets ;
- Le suivi du rythme et de l'état d'avancement des actions et de la démarche globale par rapport au calendrier initial ;
- Le suivi des premiers résultats à travers l'appréciation des effets immédiats des actions sur les destinataires ciblés ;
- Le suivi des impacts estimés et de l'écart entre celui-ci et le prévisionnel : en termes d'émissions de GES, de consommations et de productions d'énergie...

Un tableau de bord sera proposé dans ce cadre, et permettra au référent de la démarche de piloter et suivre l'avancée de la mise en œuvre du PCAET. Il sera étoffé progressivement pour transformer cet outil pour outil de pilotage du PCAET (tableau de bord de l'activité).

Chaque service ou référent des actions fera remonter les informations à la chargée de mission PCAET. En effet, chaque action dispose de 2 types d'indicateurs :

- Indicateurs de suivi
- Indicateurs de réalisation

Nous nous attacherons spécifiquement à proposer des indicateurs pertinents (au vue des indicateurs existantes aux échelles supra notamment) et mesurables (au vue des données disponibles).

Extraction visuelle du tableau de suivi et d'évaluation d'un PCAET.

PLAN CLIMAT ENERGIE - Agglomération BEAUNE Côte & Sud - Outil de suivi et d'évaluation											
N°	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS OPERATIONNELLES	Indicateurs	Valeur Initiale	Valeur cible	2016	2017	2018	2019	2020	
6	Améliorer la qualité énergétique du parc de logement existant	Optimiser la stratégie d'intervention en faveur des économies d'énergie dans les logements (parc public/parc privé/parc social) dans le cadre du PLH Communautaire (PIG, étude pré-opérationnelle OPAH, réhabilitation de logements communaux...)	logements avec gain énergétique de 25 % minimum (PO/PB éligibles aux aides de l'ANAH)	0	135						
		Engager une réflexion sur la mise en place d'une plateforme locale de rénovation énergétique sur le territoire : proposer une offre de service d'accompagnement depuis la conception du projet jusqu'au suivi des performances énergétiques après la réalisation des travaux (tous publics)	logements / an (par éléments, par étapes, rénovation globale) sur 3 ans (hors public ANAH)	0	75						
		Accompagner le parc social en luttant contre la précarité énergétique à travers la réhabilitation énergétique de 510 logements sociaux et des mesures d'accompagnement des locataires.	logements sociaux d'ici 2020 (performance BBC rénovation/ BBC compatible) dans le cadre du programme régional et du FEDER Axe 5 Urban.	200	561						

L'avantage d'un tel outil est qu'il offre la possibilité d'ajuster les fonctionnalités (dans la mesure d'un développement simple) en fonction des besoins de la collectivité. C'est le référent PCAET qui en assurera le remplissage lors de la mise en œuvre des actions appuyé par les référents de différents services.

4.2. Protocole Suivi et évaluation du PCAET

L'évaluation quant à elle va plus loin que le simple suivi du PCAET. Alors que le suivi permet de situer l'avancement du PCAET par rapport à des objectifs établis (en termes d'actions et de résultats), l'évaluation va permettre de porter une appréciation sur le plan, ses effets, son mode de gouvernance, son appropriation par les partenaires, etc.

Il s'agira notamment de passer en revue les réalisations de l'année (volet suivi) et de confronter ces réalisations aux objectifs fixés (volet évaluation des résultats).

Le but de cet exercice sera de questionner l'efficacité des actions engagées et le cas échéant de les réorienter au regard des résultats obtenus. Le comité de pilotage aura la charge de mesurer l'efficacité du programme à plusieurs niveaux :

- La pertinence des objectifs ;
- La cohérence des moyens mis en œuvre pour les atteindre ;
- de décider des actions prioritaires à mener d'une année à l'autre ;
- de décider de la réorientation de certaines actions au vue de leur impact (en positif via le déploiement de certains dispositifs ou en négatif via la suspension de certaines actions) ;
- de proposer un budget et des moyens annuels à allouer au programme d'actions.

Pour ce faire, Nous étudions l'évaluation à mener à 2 volets :

Un volet quantitatif :

- en matière d'émissions de gaz à effet de serre évitées (par action et/ou par secteur), de gain énergétique et de production d'énergie renouvelable. L'impact sera mesuré en fonction des hypothèses proposées et des facteurs d'émissions issue du Bilan Carbone.

- en matière d'efficience des actions, c'est-à-dire les résultats des actions par rapport aux moyens alloués. Pour cela, différents indicateurs ont été identifiés dans les fiches actions du PCAET. Des ratios pourront ainsi être calculés : tCO2 économisé / € investi.

-
 Un volet qualitatif, avec notamment le retour d'expérience des référents et/ ou des cibles de l'action. Cette évaluation pourra donner lieu à la mise en place d'enquêtes de satisfaction, d'intervention des référents et partenaires durant le comité de pilotage.

L'évaluation permettra d'avoir une vision globale du plan, d'aboutir à des recommandations pour son amélioration continue et ainsi, in fine, de dynamiser la politique climat énergie locale.

Nous veillerons à permettre à l'EPCI de répondre plus facilement aux exigences réglementaires, à savoir évaluer tous les 3 ans la stratégie et le programme d'actions du PCAET

5. Evaluation Environnementale Stratégique

5.1. Analyse de l'état initial de l'environnement

Les caractéristiques du territoire seront étudiées pour chacune des thématiques environnementales déclinées de la façon suivante :

Milieu physique	Géologie
	Géographie
	Ressources en eau
	Climat et son évolution
	Occupation des sols
Environnement naturel	Flore et Faune
	Paysage
	Zones de protection environnementale (ZNIEFF, Natura 2000.)
	Risques naturels et prévention
	Pollutions et nuisances
Milieu humain	Démographie et son évolution
	Logements
	Economie
	Risques technologiques (ICPE,...) et prévention
	Déchets
	Déplacement et transport
	Production et consommation d'énergie
	Qualité de l'air
Santé et cadre de vie	

Notre objectif est essentiellement de d'adapter ce document aux spécificités du PCAET. Cela sous-entend notamment :

- Approfondir si cela s'avère nécessaire les présentations des secteurs présentant des enjeux sur la problématique énergie- air- climat notamment : mobilité, résidentiel, production d'énergie, activités économiques (notamment agricole et touristique)
- Un focus plus spécifique sur les zones pouvant être impactées par l'implantation de sites de productions EnR
- La scénarisation des évolutions démographiques et sectorielles en lien avec la réalisation ou non des actions de PCAET

L'équipe projet nous tiendra informés de toutes les études et projets, publics ou privés, réalisés, en cours de réalisation ou envisagés sur son territoire et ayant une incidence sur la réflexion engagée. Cette bibliographie sera complétée notamment lors des entretiens prévus avec les services et les partenaires du territoire.

5.2. Grille d'analyse des impacts environnementaux

Chaque thématique près citée fera l'objet d'une description t d'une analyse sont les points suivant :

- **Sensibilités** : sensibilités observées et particularités importantes à prendre en compte,
- **Pressions actuelles** : principales pressions humaines exercées sur la thématique environnementale traitée
- **Risques** : recensement des risques connus pour le territoire, liés à la thématique
- **Evolutions** : grandes tendances observées ces dernières années
- **Perspectives d'évolution** (quand elles peuvent être identifiées, éléments bibliographiques sur l'évolution prévue dans la thématique concernée (en terme d'amélioration (+), de maintien (=) ou de dégradation (-)),
- **Enjeux** : à partir des éléments ci-dessus, identification des enjeux environnementaux du territoire en lien avec la thématique concernée,

Le scénario au fil de l'eau donne une représentation de l'évolution de l'environnement si le schéma ou le plan ici évalué n'était pas mis en œuvre pour gérer son développement. Il s'agit donc ici de reprendre les tendances évolutives actuelles sur lesquelles le PCAET est censée influencer directement (développement des énergies renouvelables, maîtrise de la demande en carburants, réduction des émissions de GES, amélioration de la qualité de l'air, augmentation de la valorisation des déchets, etc.).

Ces tendances évolutives sont synthétisées dans le tableau suivant qui présentent également les impacts environnementaux potentiels.

Niveau de sensibilité	Symbole
Très peu sensible	- -
Peu sensible	-
Moyennement sensible	0
Sensible	+
Très sensible	+ +

5.3. Analyse de la cohérence et la pertinence de planification

Il s'agit de présenter les articulations avec les documents cadres nationaux (Stratégie Nationale Bas Carbone – LTECV) et régionaux (SRCAE et futur SRCADDET).

D'autre part, cette partie s'attache à présenter les documents cadres et de planification qui pourraient présenter un conflit ou une synergie avec le PCAET : le SCOT, le PLUi, le Plan de Protection de l'Atmosphère, le programme de prévention des déchets, le SDAGE, les documents de préventions des risques, Contrat Local de Santé,...

5.4. Analyse des incidences sur l'environnement

Afin de mesurer les effets du projet PCAET sur l'environnement, les impacts seront identifiés et évalués sur les thématiques environnementales dont la déclinaison a été présentée précédemment :

- Environnement physique (4 sous thèmes) ;
- Environnement naturel (3 sous thèmes) ;
- Environnement humain (2 sous thèmes) ;
- Pollutions et nuisances (2 sous thèmes) ;
- Exposition aux risques (2 sous thèmes).

Ainsi, 13 composantes de l'environnement sont prises en compte.

L'identification et l'évaluation des impacts s'appuient sur une approche de type matriciel, qui consiste à réaliser un tableau croisant la mesure du PCAET avec les composantes environnementales et à identifier systématiquement les impacts potentiels correspondants. A chaque intersection entre la mesure et une composante, un impact (de très positif à très négatif) est donc déterminé :

DEFINITION	NATURE DE L'IMPACT	DE	NOTE
La mesure a un impact très positif sur la thématique environnementale	Très Positif		2
La mesure a un impact positif sur la thématique environnementale	Positif		1
la mesure ne présente pas d'impact significatif sur la thématique environnementale	Neutre ou négligeable		0
La mesure a un impact négatif sur la thématique environnementale	Négatif		-1
La mesure a un impact très négatif sur la thématique environnementale	Très Négatif		-2

Dans le même temps, une description et une analyse synthétique des impacts seront réalisées. Il s'agit d'une description des différents impacts susceptibles d'être entraînés par la mise en œuvre de la mesure pour

chacune des composantes environnementales. Les principaux paramètres pris en compte pour la caractérisation et l'évaluation des impacts sont :

- la description de l'impact ;
- le type d'impact (direct, indirect) ;
- les éventuels impacts indirects associés ;
- l'étendue ou sa localisation nommée Portée spatiale (local, régional ou global) ;
- la durée nommée portée temporelle (permanente, temporaire, intermittent, continu) ;
- la réversibilité (ou l'irréversibilité) ;

La somme des notes des impacts est réalisée sur chacune des thématiques environnementales (environnements physique, naturel, humain, pollutions et nuisances et exposition aux risques) d'une part et sur l'ensemble de la mesure d'autre part.

Le cumul des notes de synthèse des composantes environnementales permettra de mettre en évidence les thématiques les plus impactées, ceci via l'intermédiaire de classes d'impacts correspondants :

		CLASSES D'IMPACTS				
		Très Négatif	Négatif	Neutre ou négligeable	Positif	Très Positif
THEMATIQUE	Environnement physique	de -8 à -5	de -4 à -2	de -1 à 1	de 2 à 4	de 5 à 8
	Environnement naturel	de -6 à -4	de -3 à -2	de -1 à 1	de 2 à 3	de 4 à 6
	Environnement humain	de -4 à -3	de -2 à -1	égale à 0	de 1 à 2	de 3 à 4
	Pollutions et nuisances	de -4 à -3	de -2 à -1	égale à 0	de 1 à 2	de 3 à 4
	Exposition aux risques	de -4 à -3	de -2 à -1	égale à 0	de 1 à 2	de 3 à 4

La note globale de la mesure sera comprise entre -26 et +26 (c'est-à-dire $2 \times \pm 13$). Un niveau d'impact global de la mesure pourra ainsi être déterminé :

IMPACT DE LA MESURE SUR L'ENVIRONNEMENT	CLASSES D'IMPACTS CORRESPONDANTES
Très Positif	de 16 à 26
Positif	de 6 à 16
Neutre ou négligeable	de -5 à 5
Négatif	de -6 à -16
Très Négatif	de -16 à -26

5.5. Mesures envisagées pour éviter, réduire ou compenser les impacts

Cette étape de l'évaluation concerne uniquement les incidences négatives identifiées lors de la phase précédente. Elle vise à proposer, en fonction de l'importance des impacts identifiés précédemment :

- des alternatives si cela s'avère nécessaire et pertinent ;
- des mesures correctrices pour supprimer, réduire ou compenser les incidences négatives les plus importantes sur l'environnement ;
- des mesures d'accompagnement et de suivi du projet du PCAET sur le territoire.

Les impacts de la mesure de révision simplifiée seront à nouveau évalués, en prenant en compte les mesures correctrices envisagées

Le rapport final sera ainsi établi suivant le cadre fixé par le Code de l'Environnement à savoir :

- Présentation du projet et justification
- Description de la méthode d'évaluation
- Analyse de l'état initial de l'environnement
- Analyse des incidences sur l'environnement
- Mesures envisagées pour éviter, réduire ou compenser les impacts négatifs
- Résumé non technique

Conformément à la réglementation, ce rapport est soumis à validation de l'autorité environnementale avec le projet de PCAET. Un avis est rendu sous 3 mois.

6. Elaboration du rapport final

Après validation du plan d'actions et de la méthodologie de suivi et d'évaluation, nous rédigeons le rapport final en nous appuyant sur les attentes du décret n°2016-849 compilant les éléments suivants :

- Une présentation générale du phénomène de changement climatique et de ses enjeux globaux ;
- Une présentation de la communauté de communes et de son territoire (sur la base des éléments préparé par l'équipe projet)
- Présentation des enjeux locaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de diminution de sa dépendance aux énergies fossiles ;
- La stratégie territoriale de transition énergétique du territoire et son engagement sur des objectifs chiffrés sectoriels
- Le programme d'action à mettre en œuvre par la collectivité sous forme des fiches actions
- Le protocole de suivi et les outils d'évaluation co construit avec l'équipe projet

Le rapport sera mis en forme tel qu'attendu pour l'envoi de l'avis au Préfet et du président de Région. Le délai de réception de cet avis est de 2 mois.

A la réception de l'avis favorable, le projet sera alors soumis à validation du conseil communautaire.

A l'issue de l'adoption définitive du PCAET, nous animerons **un forum de restitution au partenaire** Ce forum au-delà d'une présentation détaillé du projet, doit être l'occasion de pérenniser la mobilisation de ces acteurs et leur engagement au côté de la collectivité

Nous proposons ainsi de rédiger une **charte d'engagement responsable** : il s'agit d'un document d'une page, rappelant l'importance d'agir au local et les enjeux spécifiques au territoire. Elle s'adresse aux élus du territoire ainsi qu'aux partenaires qui s'engagent. En la signant, les décideurs s'engagent à intégrer les objectifs et à agir dans le même sens.

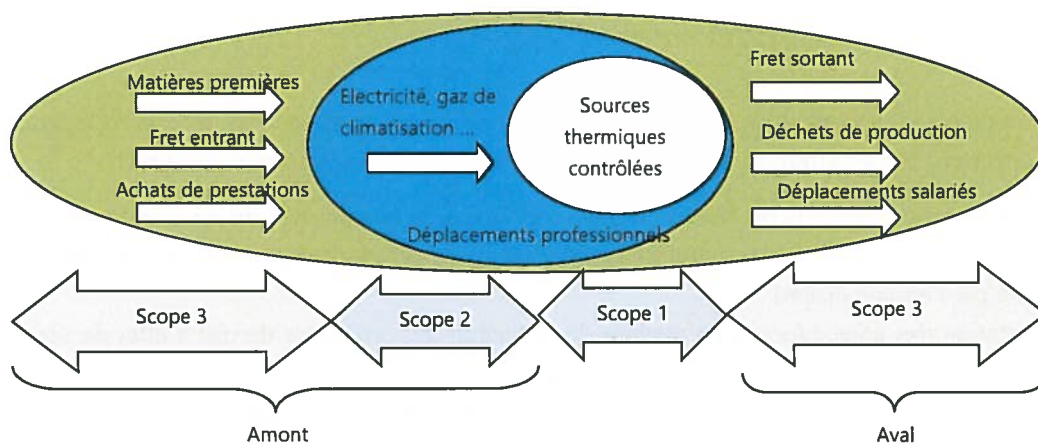
Enfin nous produirons un document de vulgarisation pour présenter le positionnement stratégique et opérationnel de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde et le programme d'actions au grand public.

OPTION 1 : BILAN GAZ A EFFET DE SERRE « PATRIMOINE ET COMPETENCES » DE LA CCEJR

1. Périmètre d'étude

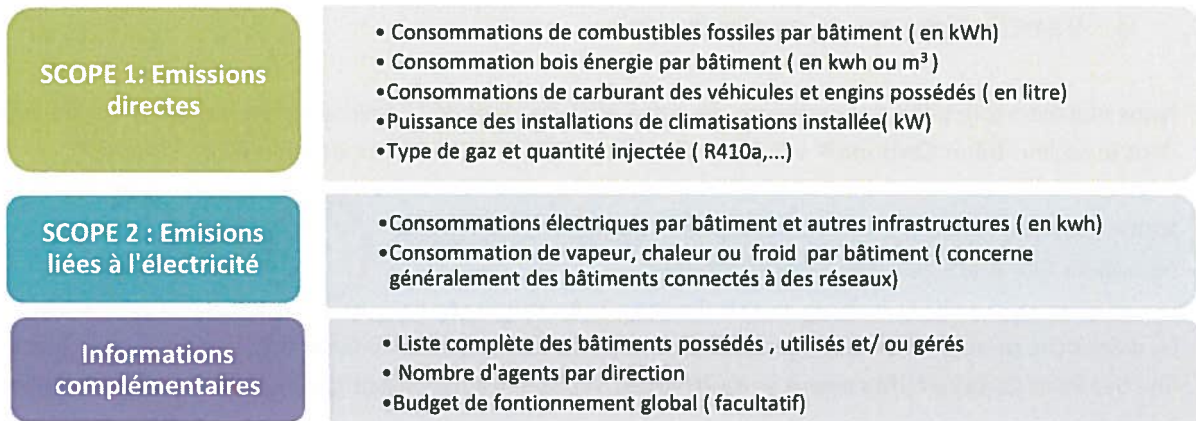
Nous avons bien compris votre souhait de réaliser le bilan des émissions de GES volet Patrimoine et Services de la **communauté de communes Entre Juine et Renarde (CCEJR)** de manière totalement volontaire.

Conformément à l'article 75 de la loi portant engagement national pour l'environnement, le décret n°2012-829 du 11 juillet 2012 définit les modalités de réalisation des bilans d'émission de gaz à effet de serre.



Sur la base de ces premières informations, nous serons en capacité de fixer le mode d'investigation retenu (personne ressource, mode de diffusion du questionnaire,...).

- **Scope 1** : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme
- **Scope 2** : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes (périmètre non obligatoire dans la réglementation)



Les émissions générées par le scope 3 représentent généralement entre 50% et 80% du profil d'une EPCI. Ces éléments ne sont pas obligatoires dans le volet règlementaire donc pas intégré à la présente étude.

L'année de référence est **l'année 2016** (voir 2017 en fonction des données disponibles)

2. Collecte de données

La collecte des données se réalise en 3 phases :



Notre expertise nous permet de vous proposer des solutions adaptées pour optimiser cette phase de collecte afin de répondre aux enjeux afférents et de respecter les objectifs décrits ci-dessus. La méthode Bilan Carbone® n'impose pas de solution particulière pour réaliser la phase de collecte des données. Chaque bureau d'étude possède ses propres outils.

Notre solution consiste à répertorier sur un **tableur Excel** les différentes données à collecter et ainsi créer un « questionnaire » qui sera diffusé à chaque référent.

Notre objectif lors de cette étape est de collecter un maximum de données viables (consommations d'énergies, déplacements, déchets, etc.) en sollicitant le moins possible les référents. Notre travail consiste donc à faire en sorte de rendre cette collecte **la plus efficiente possible**.

D'autre part ce fichier pourra par la suite être directement utilisé pour **mettre à jour le BGES de la collectivité**. (Sous réserve de faire évoluer si besoin les facteurs d'émissions correspondant et associés à la Base Carbone de l'ADEME)

Nous proposons de **réunir l'ensemble des agents référents** afin de bien leur exposer la méthodologie d'élaboration du Bilan Carbone® Patrimoine et Service et de répondre directement à leurs interrogations. Les échanges avec les référents nous permettront de comprendre la difficulté de collecte de certaines données et de les orienter vers un format optimum. (Prise en compte du temps de compilation éventuel, données plus ou moins macro, ...)

3. Ventilation et mise en forme

Nous établissons le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité en intégrant ces données dans le tableur **Bilan Carbone® v 7.6** (version de nov 2017) de l'ABC (Association Bilan Carbone®).

Notre expertise réside dans la conversion des données collectées en équivalent CO₂ grâce au tableur Bilan Carbone®.



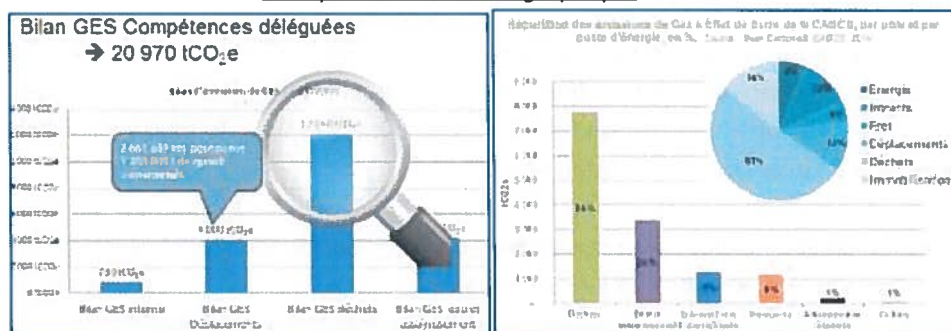
Le diagnostic permettra de distinguer les émissions de GES des différents services grâce à une utilisation fine des Bilan Carbone® **dits mono** et **multi-sites**. A priori, les décompositions seront réalisées sur la base suivante :

- Par poste d'émissions :
 - o Consommation énergie des bâtiments
 - o Achats (papier, repas servi au restaurant d'entreprise, ...)
 - o Déplacements de salariés (professionnels, domicile travail)
 - o ...

Cette décomposition est la plus pertinente pour nous permettre de cibler des thématiques transverses sur l'ensemble des activités de la collectivité.

De plus une extraction spécifique par bâtiment pourrait s'avérer pertinente afin de cibler plus avant les éventuelles priorisation des travaux en termes de performances énergétiques. Cette extraction sera réalisée en fonction des données en notre possession.

Exemple d'extraction et graphique



La réalisation du Bilan Carbone® V7.6 permet une extraction réglementaire des résultats. Après validation nous les transmettons directement via le site : <http://www.bilans-ges.ademe.fr/>.

A noter que si cette option est retenue l'outil de mise à jour fera l'objet d'un focus spécifique lors de **formation des référents** dédiée à la comptabilité carbone et aux outils de collecte.

OPTION 2 : REALISATION DU BILAN GAZ A EFFET DE SERRE SUR PATRIMOINE COMMUNAL MIS A DISPO

La méthodologie déployée pour cette option est identique à celle décrite pour l'option 1. Ici ce sont seul la mode de collecte de données et leur traitement changent car il s'agit de patrimoine communal mis à disposition

Il s'agira ici de disposer d'un listing bien précis du patrimoine mis à disposition et éventuellement de son « taux de mise à disposition ».

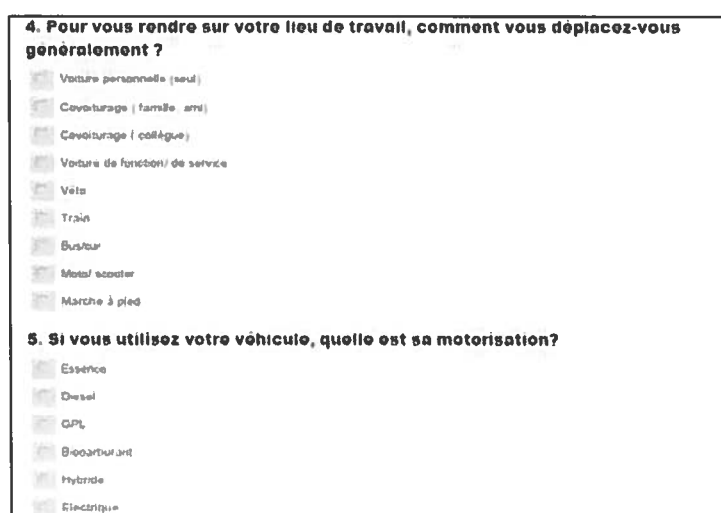
Les données de consommation seront collectées pour l'ensemble du bien et proratiser si besoin est en fonction du taux de mise à disposition.

OPTION 3 : REALISATION DU BILAN GAZ A EFFET DE SERRE SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL

La méthodologie déployée pour cette option est identique à celle décrite pour l'option 1. Ici ce sont seul la mode de collecte de données et leur traitement changent car il s'agit de patrimoine communal.

Pour faciliter la remontée d'information nous proposons de réaliser un questionnaire en ligne.

Nous possédons pour cela la licence d'exploitation Gold du logiciel de sondage en ligne **SurveyMonkey**. Cet outil facilite la collecte mais aussi et surtout le traitement et l'analyse des données. Cette enquête sera lancée à la fois par mail mais aussi en papier pour assurer un retour maximum de l'ensemble des personnels (via leur bulletin de salaire par exemple).



4. Pour vous rendre sur votre lieu de travail, comment vous déplacez-vous généralement ?

- Voiture personnelle (seul)
- Covoiturage (famille ami)
- Covoiturage (collègue)
- Voiture de fonction/ de service
- Vélo
- Train
- Bus/métro
- Moto/ scooter
- Marche à pied

5. Si vous utilisez votre véhicule, quelle est sa motorisation ?

- Essence
- Diesel
- GPL
- Biocarburant
- Hybride
- Electrique

Exemple d'enquête réalisée en ligne

Nous mettons également en place lors de la phase de collecte, un **tableau de bord de suivi et d'avancement**. Ce tableau de visualiser rapidement l'état d'avancement de la collecte. Ce suivi permet de

relancer les retardataires éventuels et de prendre les mesures correctives nécessaires pour respecter le calendrier. Ce tableau fera office d'outil d'avancement.

Visuel de tableau d'avancement de la collecte

Projet	Municipalité	Indicateurs attendus	Indicateurs réalisés / sans objet	Commentaires	Suivis	
Municipalité de... Municipalité de...	Municipalité de...	Rapports de... (2014-2015)	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
	Municipalité de...	...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
		...	100%			
Municipalité de...	...	100%				
	...	100%				
	...	100%				
	...	100%				
	...	100%				
	...	100%				
	...	100%				
	...	100%				
	...	100%				
	...	100%				

Les éléments seront ensuite ventilés par commune dans l'outil Bilan Carbone. Ainsi les comparaisons seront facilitées.